

**BUDGET  
2023  
VILLE  
DE BORDEAUX**



**Contexte :**

# **Rappels des orientations budgétaires**

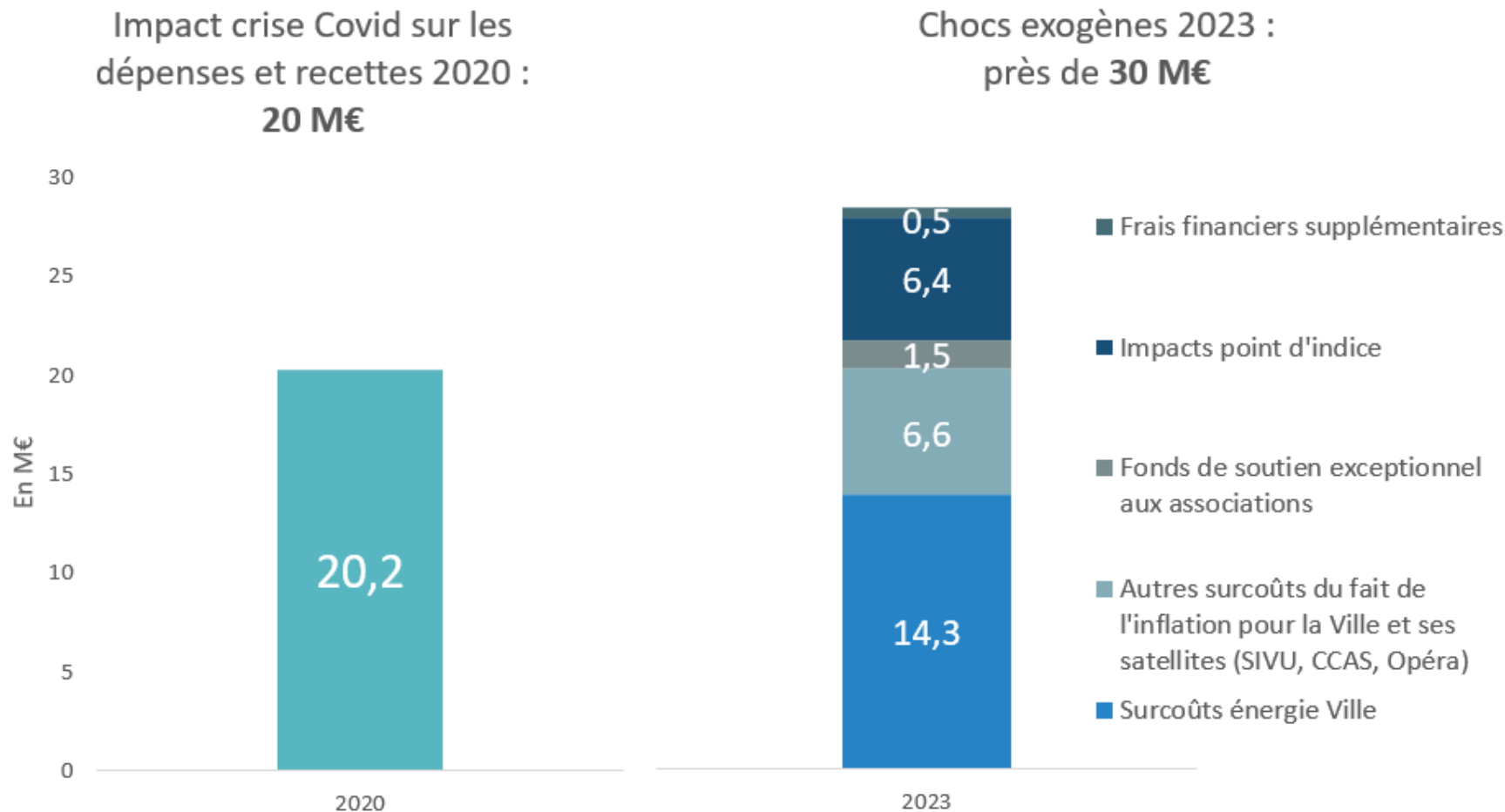


## Un 2ème choc encore plus violent : la crise inflationniste après la crise sanitaire

Près de **30 M€** de chocs exogènes auxquels devra faire face la ville de Bordeaux en 2023

Davantage que l'impact budgétaire de la **crise du Covid** qui avait amputé l'épargne de la ville de plus de **20 M€ en 2020**

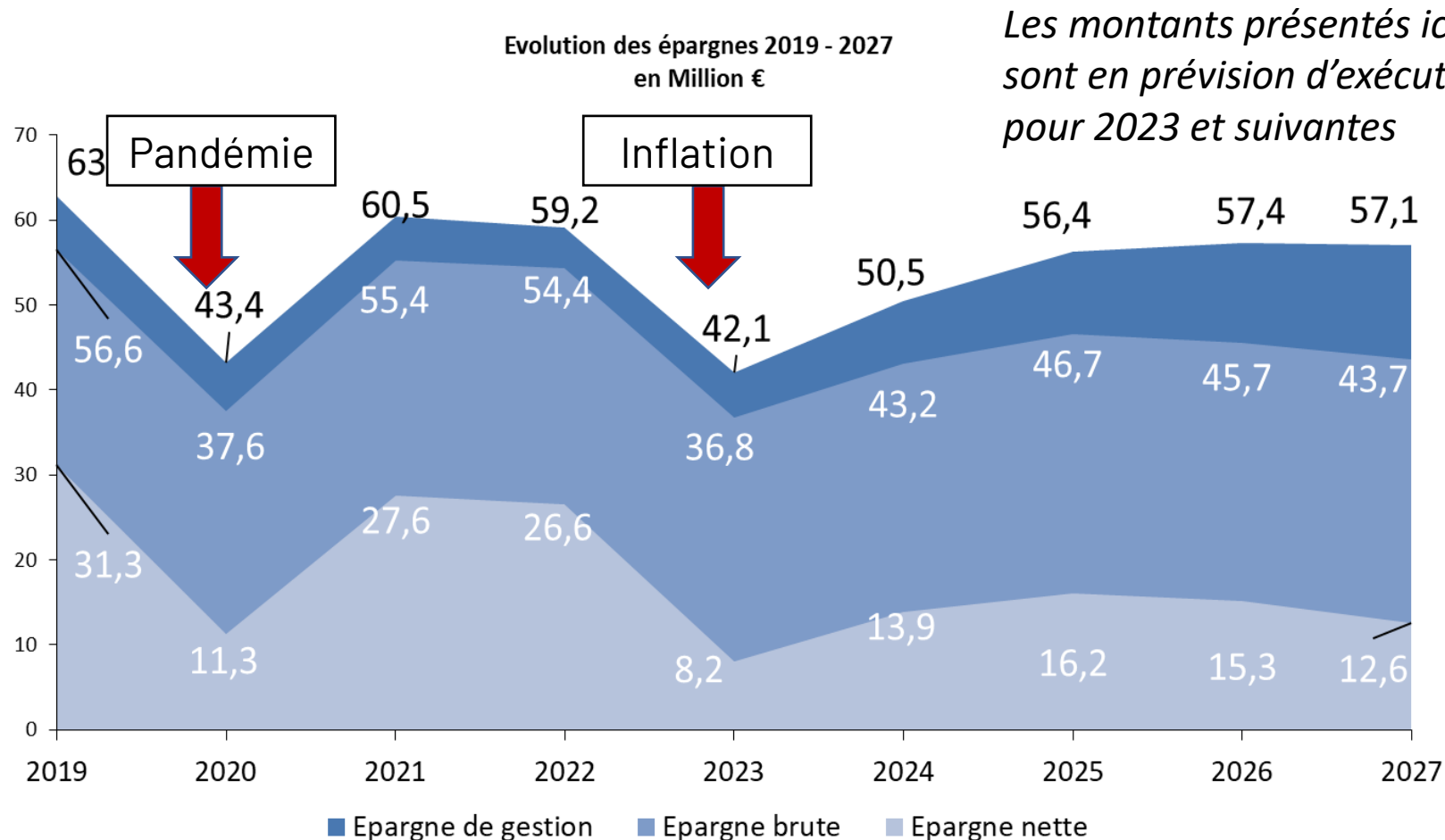
Malgré un plan de sobriété énergétique représentant **2,75 M€** d'économies (12%)



## Un 2ème choc encore plus violent : la crise inflationniste après la crise sanitaire

Après la crise du Covid, la situation financière a été rétablie grâce à une **gestion responsable et sobre des dépenses**

Face à la crise inflationniste, la sobriété ne suffit pas et **des mesures plus conséquentes sont nécessaires** pour rétablir le niveau des épargnes à l'horizon du mandat.



Epargne de gestion : Recettes - Dépenses de fonctionnement hors frais financiers

Epargne brute : Recettes - Dépenses de fonctionnement

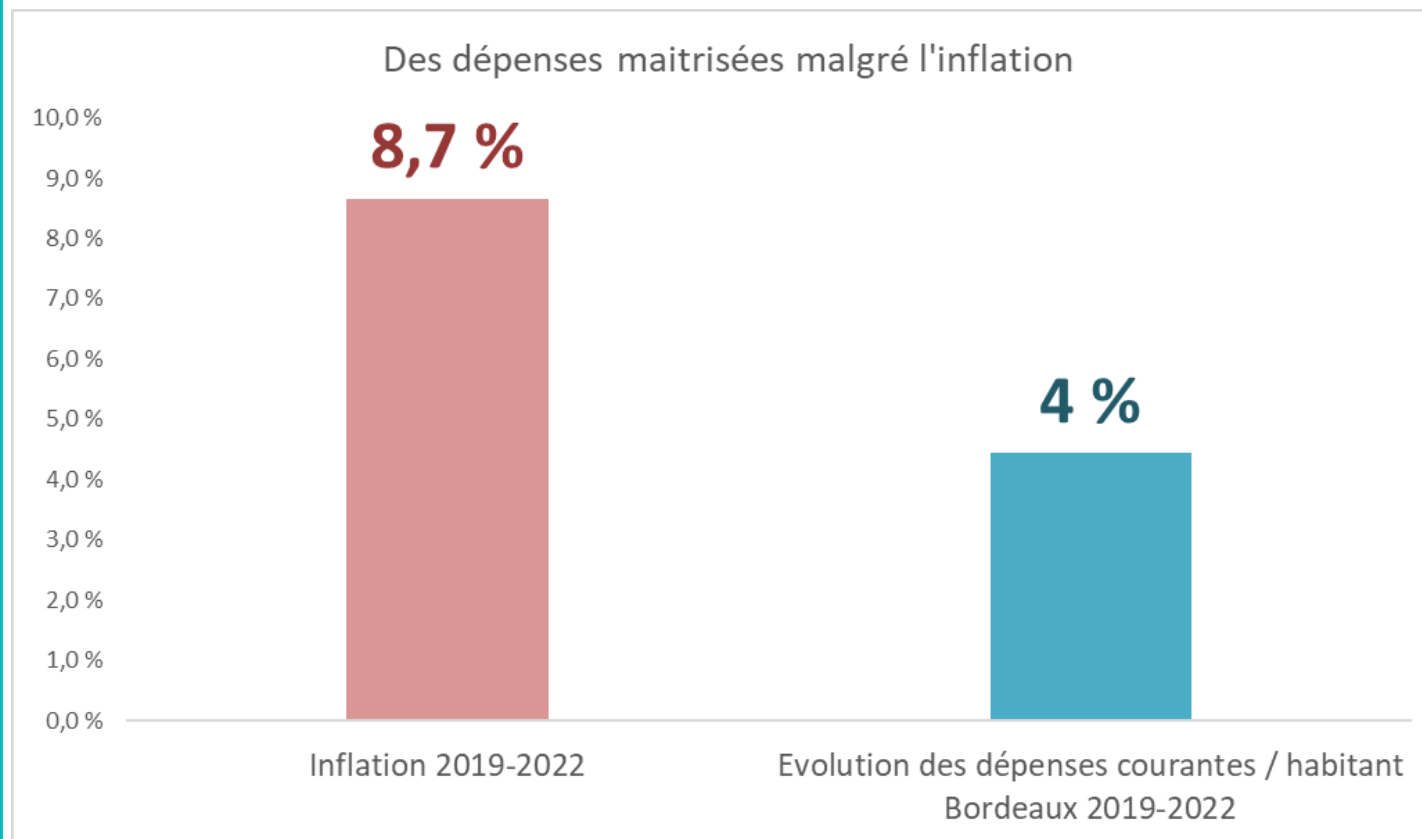
Epargne nette : Epargne brute - Remboursement en capital de la dette

## Une gestion responsable et sobre de la municipalité depuis 2020

La dépense publique par habitant a progressé de +4% depuis 2019, alors que l'inflation progressait de +8,7% sur la même période, **soit 16M€ d'économies sur la période.**

Cela illustre combien l'administration municipale a dû repenser ses modes de production pour gagner en efficacité et **maintenir un haut niveau de service** dans un contexte de rareté de la ressource.

**La sobriété a donc été la première réponse, sans renoncer au service public.**



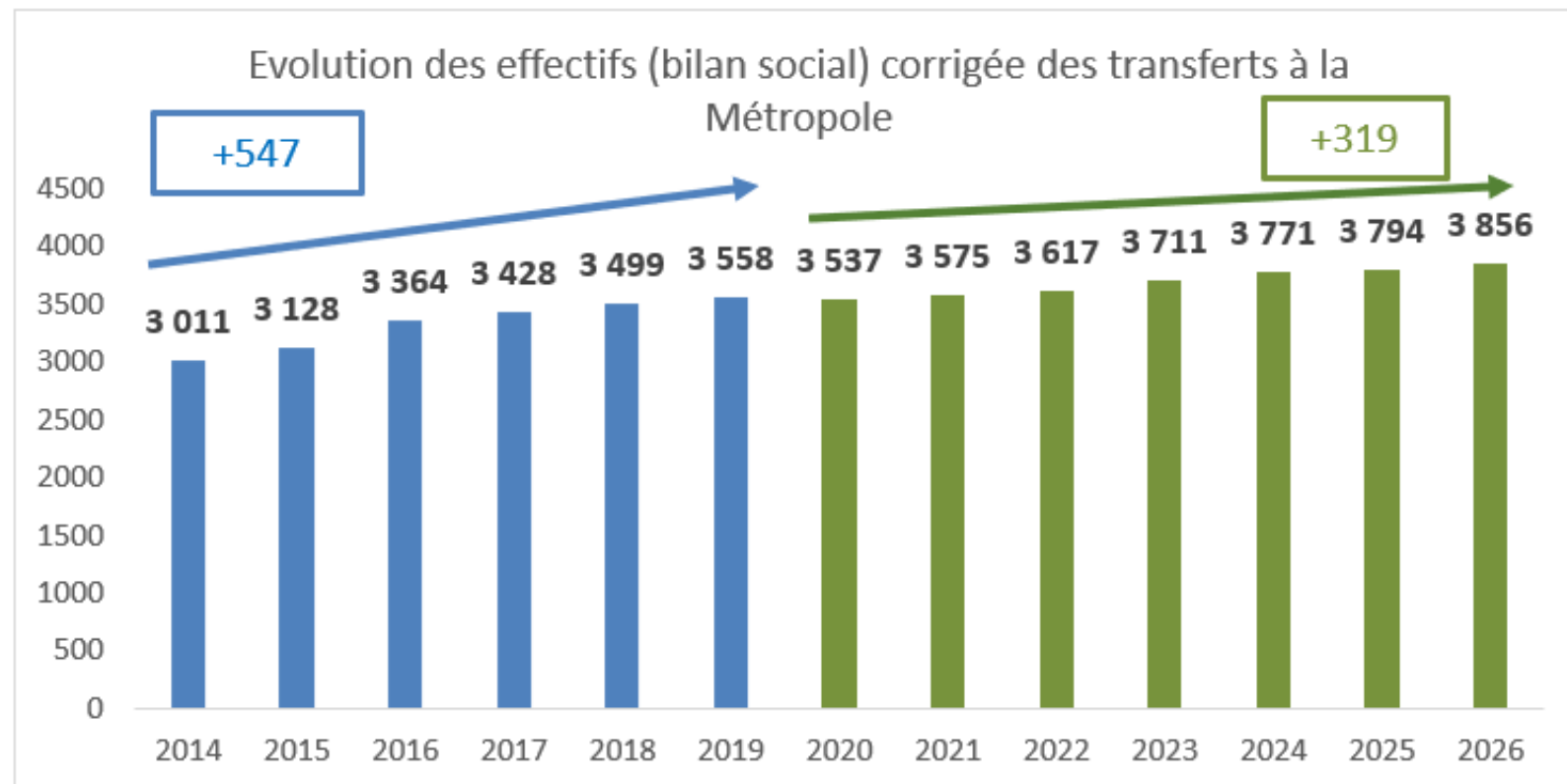
\* Dépenses courantes = dépenses de fonctionnement hors frais financiers, provisions et dépenses exceptionnelles

## Une gestion responsable et sobre de la municipalité depuis 2020

La progression des effectifs sera **davantage maîtrisée**, malgré l'ouverture de 510 places en crèche, la livraison de 10 écoles, la montée en puissance de la police municipale.

Ceci dans un contexte de hausse régulière de la population (1,2% par an sur 2013-2019 d'après l'INSEE)

Source : 2014-2019 audit Klopfer; 2020, 2021 rapport social unique; 2022 et suivant : projections



**+53 agents par an** en moyenne sur 2020-26 dans des domaines prioritaires, à comparer à +109 agents par an entre 2014 et 2019

# PARTIE 1 :

## Grands équilibres du BP23

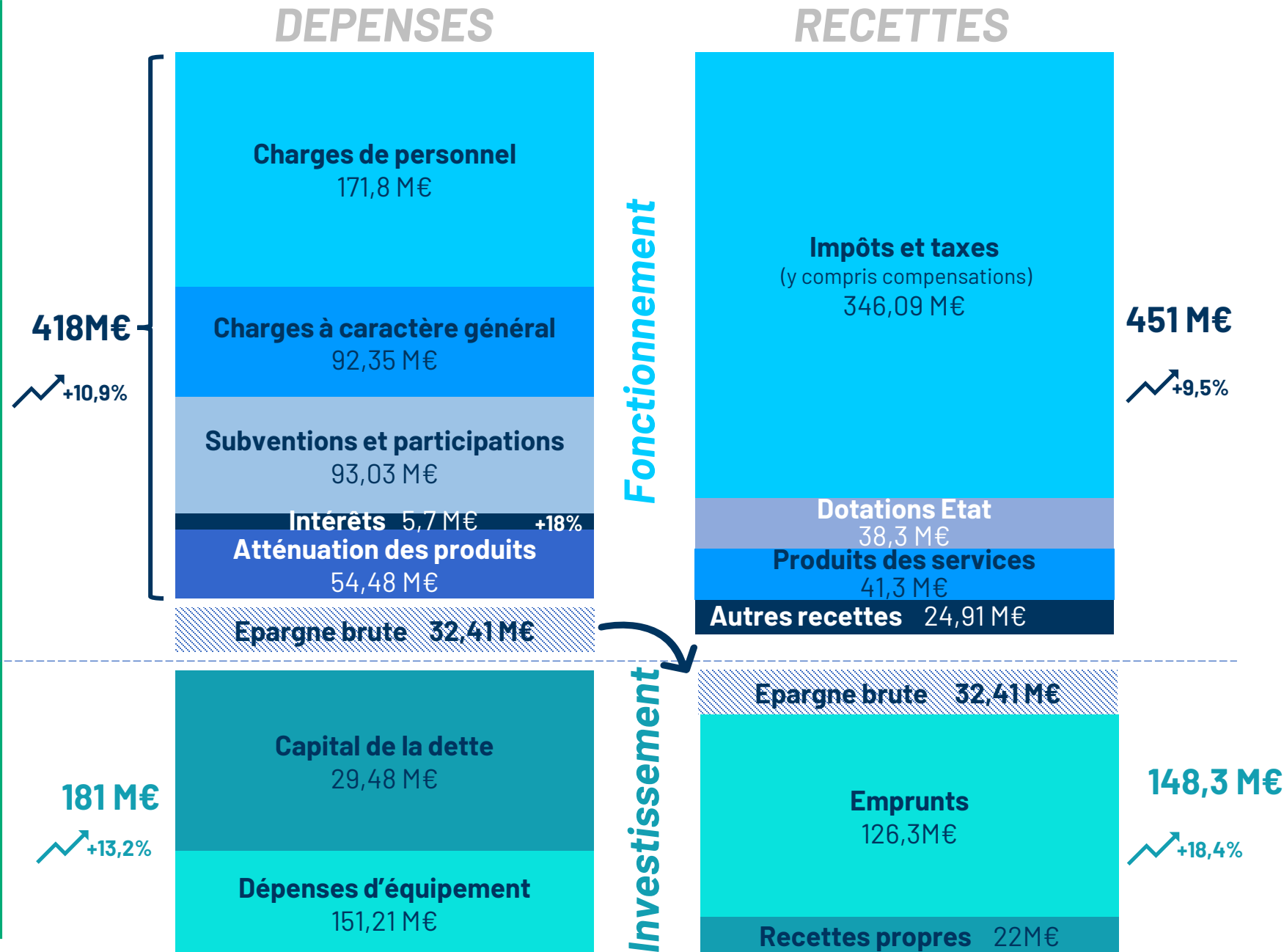
- Un budget de **599 M€\*** en progression de **11,6 %**
- ✓ **418 M€** en fonctionnement (+11%)
- ✓ **181 M€** en investissement (+13%)
- **Très fortement marqué par l'inflation**

\* En opérations réelles et hors opérations pour compte de tiers



## Un budget de 599 M€ à la hauteur des besoins de la population

- Face à ces chocs inflationnistes de **30 M€**
- Une hausse des bases fiscales apportant **14 M€**, une hausse de taux générant **10 M€**
- Permettant de préserver l'épargne brute à **32 M€**
- et de poursuivre un programme d'investissement résolument ambitieux de **151 M€**





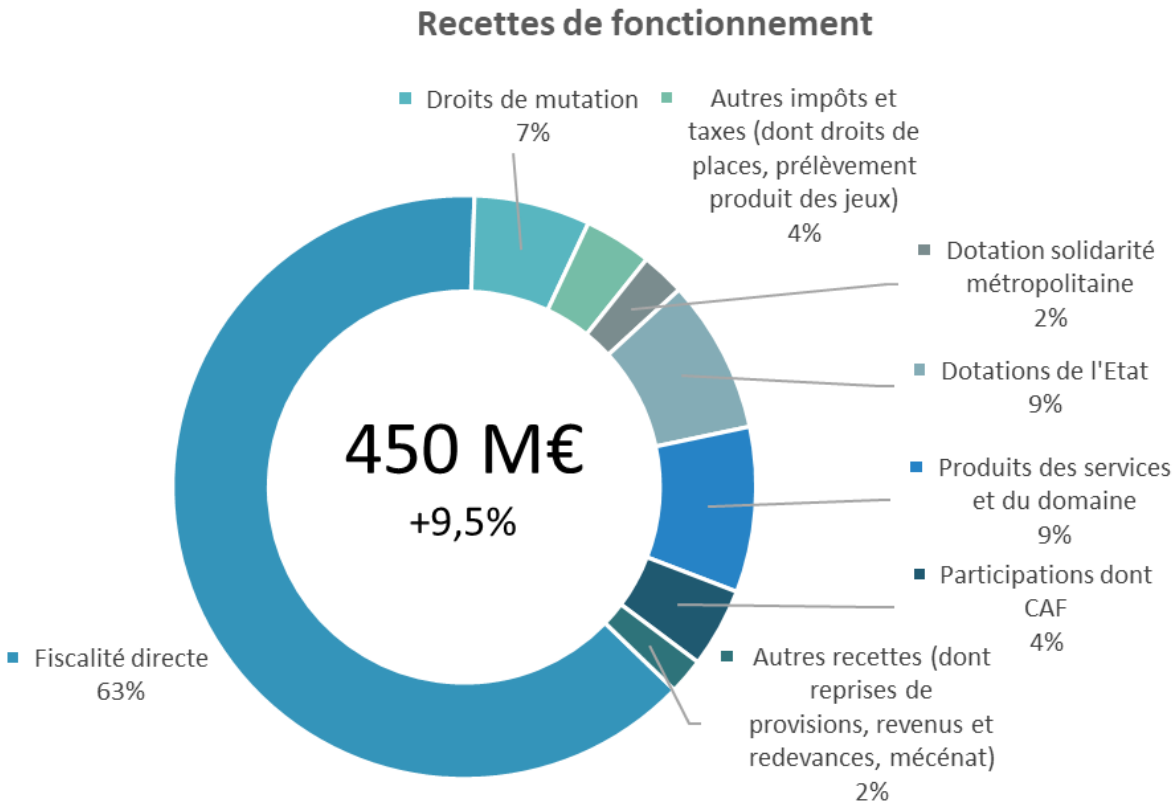
## Grands équilibres

- Une épargne de gestion stable
- Epargne nette positive malgré le renchérissement du coût de la dette
- Taux d'épargne brute de 7,2% en 2023
- Un programme d'investissement soutenu conforme au ROB

En millions d'euros (opération réelles et hors comptes de tiers)

	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Evolution % BP23/BP22
<i>Fiscalité directe</i>	238,7	242,9	253,7	285,5	12,5%
<i>Droits de mutation</i>	20,0	23,7	26,2	29,0	10,5%
<i>Autres impôts et taxes (dont droits de places, produit des jeux)</i>	17,1	16,5	16,8	16,9	0,3%
<i>Dotation solidarité métropolitaine</i>	10,3	10,3	10,5	11,0	4,4%
<i>Dotations de l'Etat</i>	37,8	38,0	37,9	38,3	1,1%
<i>Produits des services et du domaine</i>	41,1	40,1	39,1	41,3	5,6%
<i>Participations dont CAF</i>	19,2	18,5	19,6	19,9	1,2%
<i>Autres recettes (dont reprises de provisions, revenus et redevances, mécénat)</i>	11,5	8,1	7,8	8,9	14,1%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>395,7</b>	<b>398,1</b>	<b>411,7</b>	<b>450,8</b>	<b>9,5%</b>
<i>Charges de personnel</i>	148,5	151,6	155,4	171,8	10,6%
<i>Subventions aux associations</i>	41,6	42,4	43,7	46,2	5,7%
<i>Subventions aux établissements publics</i>	28,0	31,9	33,9	38,6	13,6%
<i>Attribution de compensation versée à Bordeaux Métropole</i>	50,4	50,9	51,2	52,1	1,7%
<i>Charges courantes (achats, fluides...)</i>	69,7	71,7	74,6	92,3	23,7%
<i>Autres dépenses (dont provisions, contributions obligatoires)</i>	11,1	12,0	13,7	11,7	-14,9%
<b>Dépenses de gestion (hors intérêts de la dette)</b>	<b>349,3</b>	<b>360,5</b>	<b>372,6</b>	<b>412,7</b>	<b>10,8%</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>46,5</b>	<b>37,6</b>	<b>39,2</b>	<b>38,1</b>	<b>-2,7%</b>
<i>Intérêts de la dette</i>	5,9	5,4	4,8	5,7	18,9%
<b>Dépenses de fonctionnement (avec intérêts dette)</b>	<b>355,1</b>	<b>365,9</b>	<b>377,4</b>	<b>418,4</b>	<b>10,9%</b>
<b>Capacité d'autofinancement (épargne brute)</b>	<b>40,6</b>	<b>32,2</b>	<b>34,4</b>	<b>32,4</b>	<b>-5,7%</b>
<i>Remboursement en capital de la dette</i>	26,2	28,2	27,9	29,5	5,8%
<b>Epargne disponible (nette)</b>	<b>14,4</b>	<b>4,0</b>	<b>6,5</b>	<b>2,9</b>	<b>-55,1%</b>
<i>Cessions d'actif</i>	13,5	5,5	9,6	2,1	-78,1%
<i>Recettes d'investissement hors emprunt</i>	15,2	19,8	16,5	19,9	20,7%
<b>Ressources d'investissement (hors emprunt)</b>	<b>28,7</b>	<b>25,3</b>	<b>26,1</b>	<b>22,0</b>	<b>-15,7%</b>
<i>Emprunts nouveaux</i>	92,6	103,8	99,2	126,3	27,4%
<i>Refinancement de dette</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Total financement dégagé pour l'investissement</b>	<b>135,6</b>	<b>133,0</b>	<b>131,7</b>	<b>151,2</b>	<b>14,8%</b>
<i>Programme d'équipement</i>	134,6	132,6	130,8	150,9	15,4%
<i>Autres dépenses d'investissement (hors dette)</i>	1,0	0,2	1,0	0,3	-66,3%
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>135,6</b>	<b>132,8</b>	<b>131,8</b>	<b>151,2</b>	<b>14,8%</b>
<b>Encours de dette théorique au 31 décembre</b>	<b>318,5</b>	<b>348,3</b>	<b>354,5</b>	<b>392,6</b>	<b>10,7%</b>

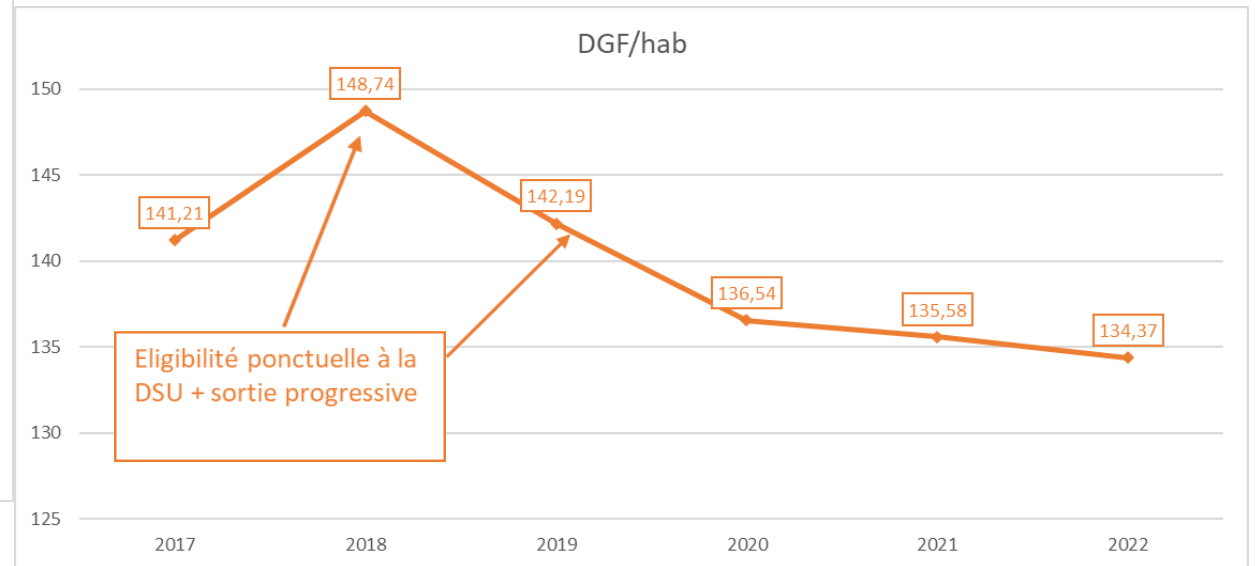
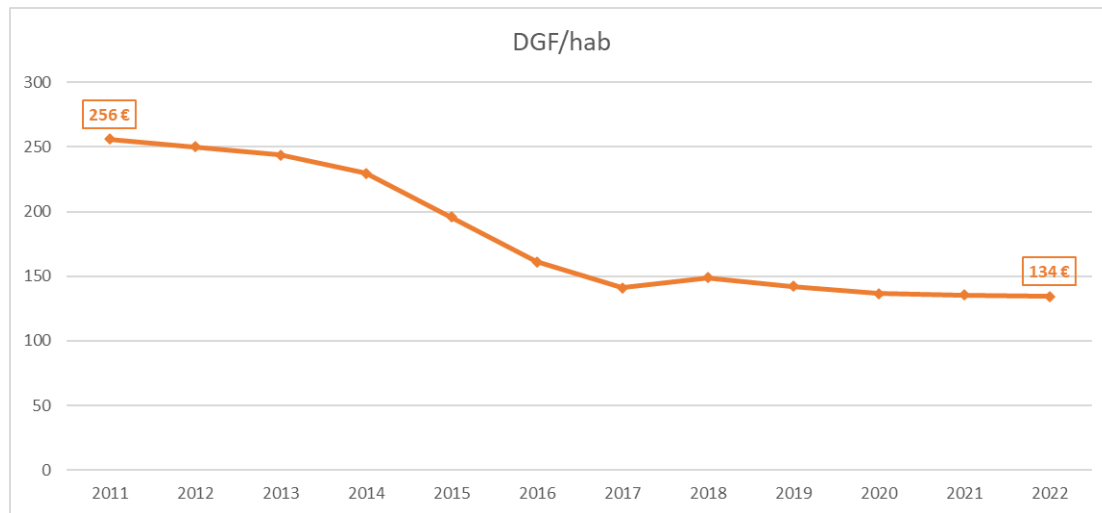
## Des recettes de fonctionnement de 450 M€ soit +9,5%



- Des recettes fiscales en hausse de 12,5%, sous l'effet de la revalorisation des bases liée à l'inflation et de la hausse du taux de taxe foncière
- Des droits de mutation à 29 M€ en baisse par rapport au réel attendu 2022 pour tenir compte des signes de ralentissement du marché immobilier
- Des dotations de l'Etat : en 10 ans, la Ville a perdu près de la moitié de sa dotation versée par l'Etat
- Une stabilité attendue sur la réforme des participations CAF
- Politique tarifaire refondue pour plus d'équité, sans application de l'inflation sur les tarifs 2023

## Des dotations de l'Etat en recul continu depuis plus de dix ans

La dotation globale de fonctionnement de la Ville de Bordeaux est en recul depuis plus de dix ans.



Cette baisse n'a pas été interrompue avec la fin de la « contribution au redressement des finances publiques » en 2017

En outre, la suppression de la taxe d'habitation, bien que compensée en montant :

- réduit la dynamique fiscale (la base de TF étant moins dynamique dans son évolution) ;
- limite les leviers à disposition des collectivités pour agir.

## Des recettes de fonctionnement conformes aux hypothèses des orientations budgétaires

### Fiscalité directe 286 M€

Une inscription conforme à la décision sur le vote des taux présentée lors de ce même conseil et dont la progression (+12,55% par rapport au BP 2022 ) ne couvre que partiellement l'accroissement de charges liées à l'énergie ou à l'inflation

### Fiscalité indirecte 46 M€

Une taxe additionnelle aux **droits de mutation (DMTO) à 29 M€**, en baisse par rapport au réel attendu 2022 compte tenu des signes de ralentissement du marché immobilier

Le prélèvement sur les **produits des jeux du casino** est estimé à **6,35 M€** en légère hausse par rapport au BP 2022 (+150 k€).

Les **droits de place** sont prévus à un niveau proche du BP 2022 à **4,4 M€**

**Dotation de solidarité métropolitaine de 11 M€**, reçue de Bordeaux Métropole, en progression de **+4,4%** par rapport au BP 2022

**Dotation globale de fonctionnement (DGF) de 37 M€** versée par l'Etat, stable malgré des demandes d'indexation dans un contexte fortement inflationniste.

### Produits des domaines et services

Redevances de stationnement (y compris FPS) 18M€ stable par rapport au BP 2022

Mise en œuvre du nouveau contrat de mobilier urbain +1,2M€ (effet exceptionnel compte tenu du rattrapage de 6 mois de recettes 2022 non facturés)

Produits des services en hausse du fait des effets volume, l'impact de l'inflation n'étant pas répercuté sur les tarifs

# Une politique tarifaire en soutien aux plus fragiles sans répercuter l'inflation

Le coût total pour la mairie de la pause du midi s'élevait en 2019 à **11,94 euros** par jour/enfant. Depuis, avec l'inflation alimentaire et la hausse des coûts salariaux il est bien supérieur.

Ce coût comprend le repas, la rémunération du personnel (2 heures), les animations et les frais liés aux locaux.

Les tarifs périscolaires appliqueront également la tarification progressive avec maintien du tarif plafond actuel.

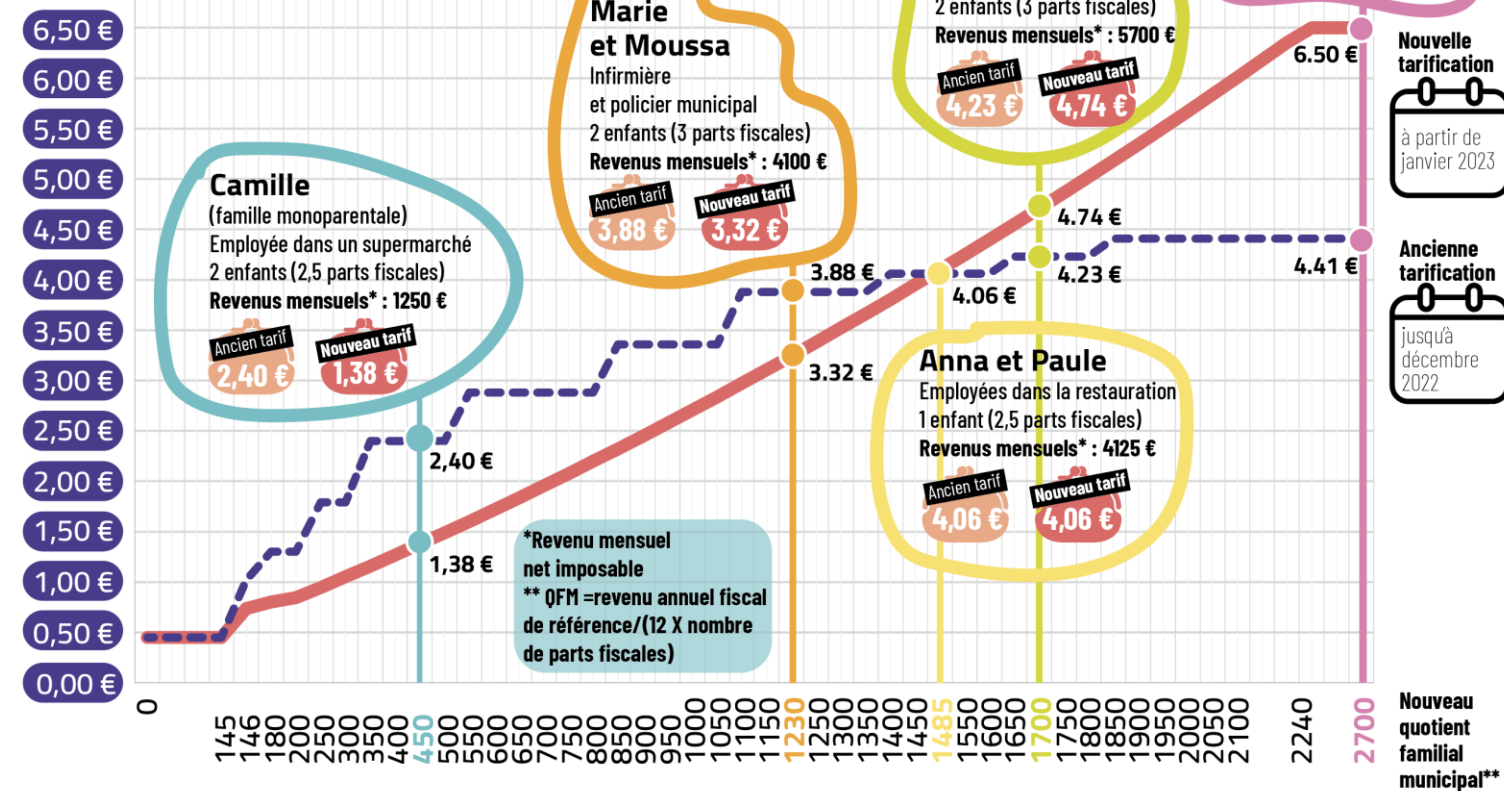
**Au delà de cette tarification solidaire, l'impact de l'inflation ne sera pas répercuté sur les tarifs en 2023**

## Pause du midi : des tarifs calculés en fonction de vos ressources

Temps encadré de détente et de restauration, dans la journée d'un écolier, la pause du midi coûte à la Ville **11,94 €** par enfant (personnel, repas, locaux...)

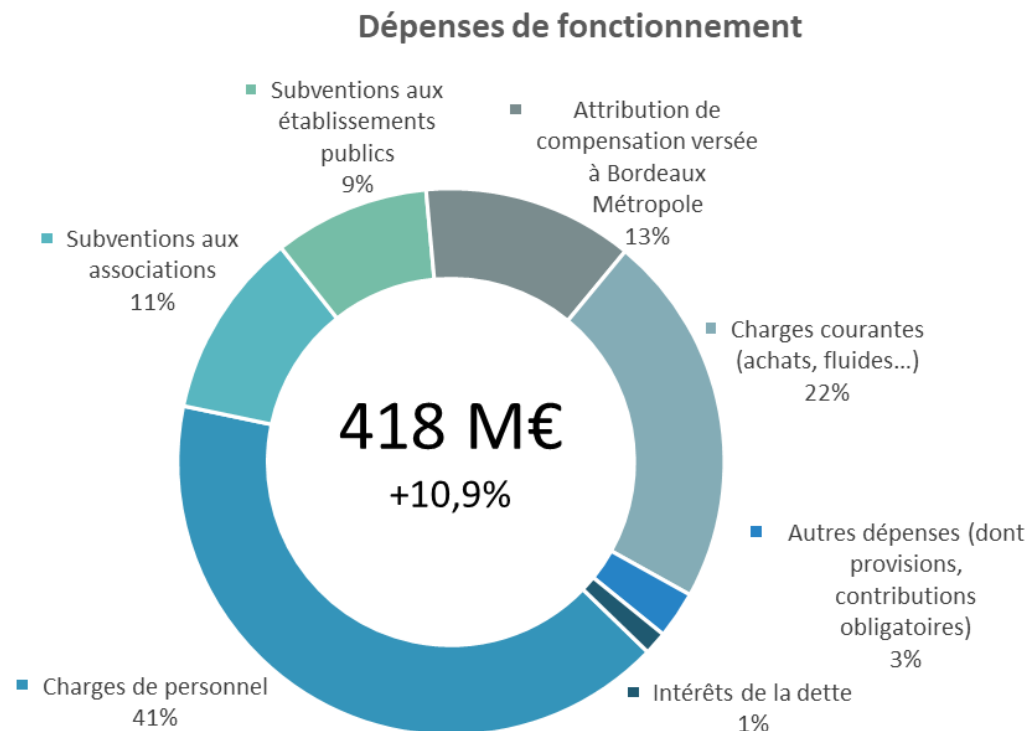
--- Ancienne tarification  
— Nouvelle tarification

Tarif en euros



## Des dépenses de fonctionnement de 418 M€ soit une progression de +10,9%

- Des charges à caractère général fortement affectées par le choc énergétique
- Des frais de personnel en progression sous l'effet des revalorisations salariales et de l'ouverture d'équipements
- Un fonds de solidarité pour accompagner les partenaires de la Ville subissant l'inflation
- Des frais financiers qui se renchérissent sous l'effet de la hausse des taux d'emprunt
- Corrigées des éléments exceptionnels les dépenses augmentent de **+2,8%**



En M€	Budget 2022	Budget 2023	Evolution budgétaire	Chocs exogènes	Evolution à périmètre constant
<b>Dépenses de fonctionnement dont :</b>	<b>377,4</b>	<b>418,4</b>	<b>10,9%</b>	<b>30</b>	<b>2,8%</b>
Charges de personnel	155,4	171,8	10,6%	6,4	6,5%
Subventions & Participations versées*	84,3	93,0	10,4%	6,2	3,0%
Charges courantes	74,6	92,3	23,7%	17,1	0,8%
Charges financières	4,8	5,7	18,0%	0,5	8,5%

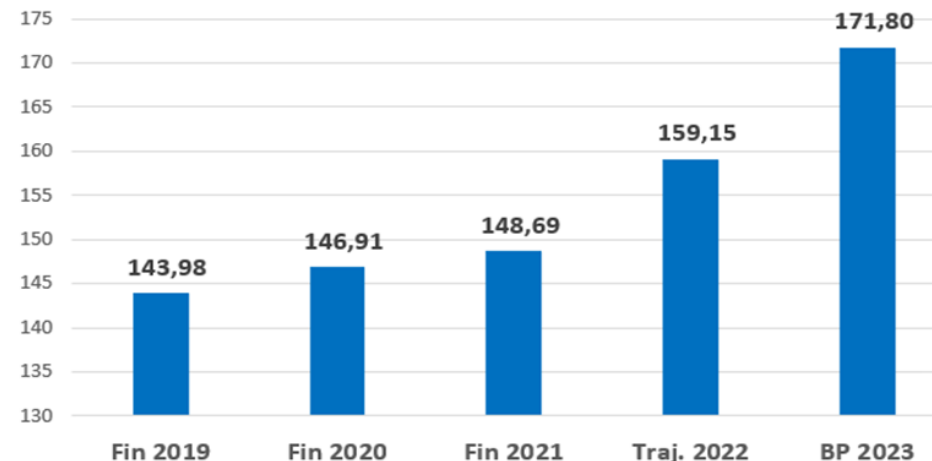
\* 2022 : retraitement opération Grand parc 3,4M€

## Des dépenses de personnel en hausse dans le contexte inflationniste et pour renforcer nos politiques publiques en proximité

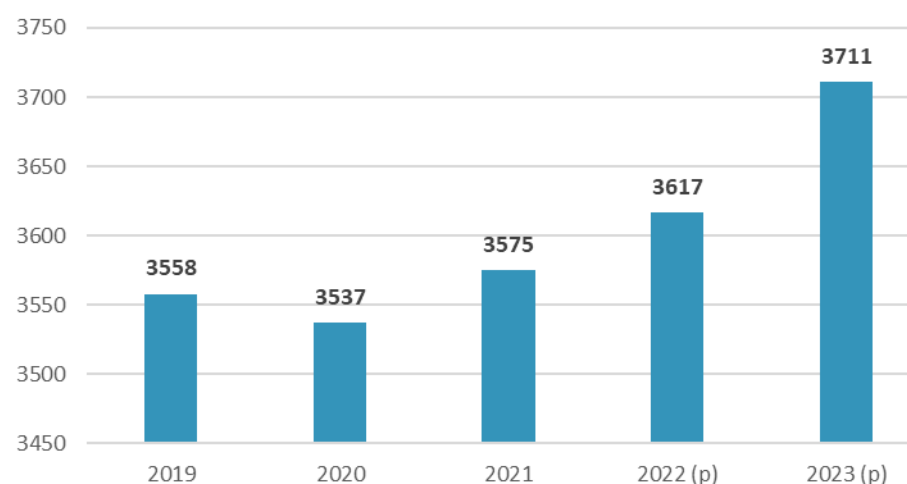
**Hausse de +13 M€ (+8%) par rapport à la dépense exécutée attendue 2022, qui s'explique, outre le GVT par :**

- **Evolution du point d'indice** avec l'effet année pleine des décisions 2022 (+4,4M€) et prévision 2023 (+2,2M€) accompagnée d'autres mesures statutaires (Séгур, Smic...)
- Des politiques indemnitaires dynamiques pour l'attractivité sur des métiers en tensions et **rattraper les écarts entre les femmes et les hommes**
- Création de **94 ETP nets** sur les priorités que sont les **crèches, les écoles et la police mais aussi cette année les accueils sociaux, l'état-civil, les seniors, l'amélioration de la qualité d'accueil et la consolidation des services fragilisés par la crise sanitaire.**

Evolution de la masse salariale



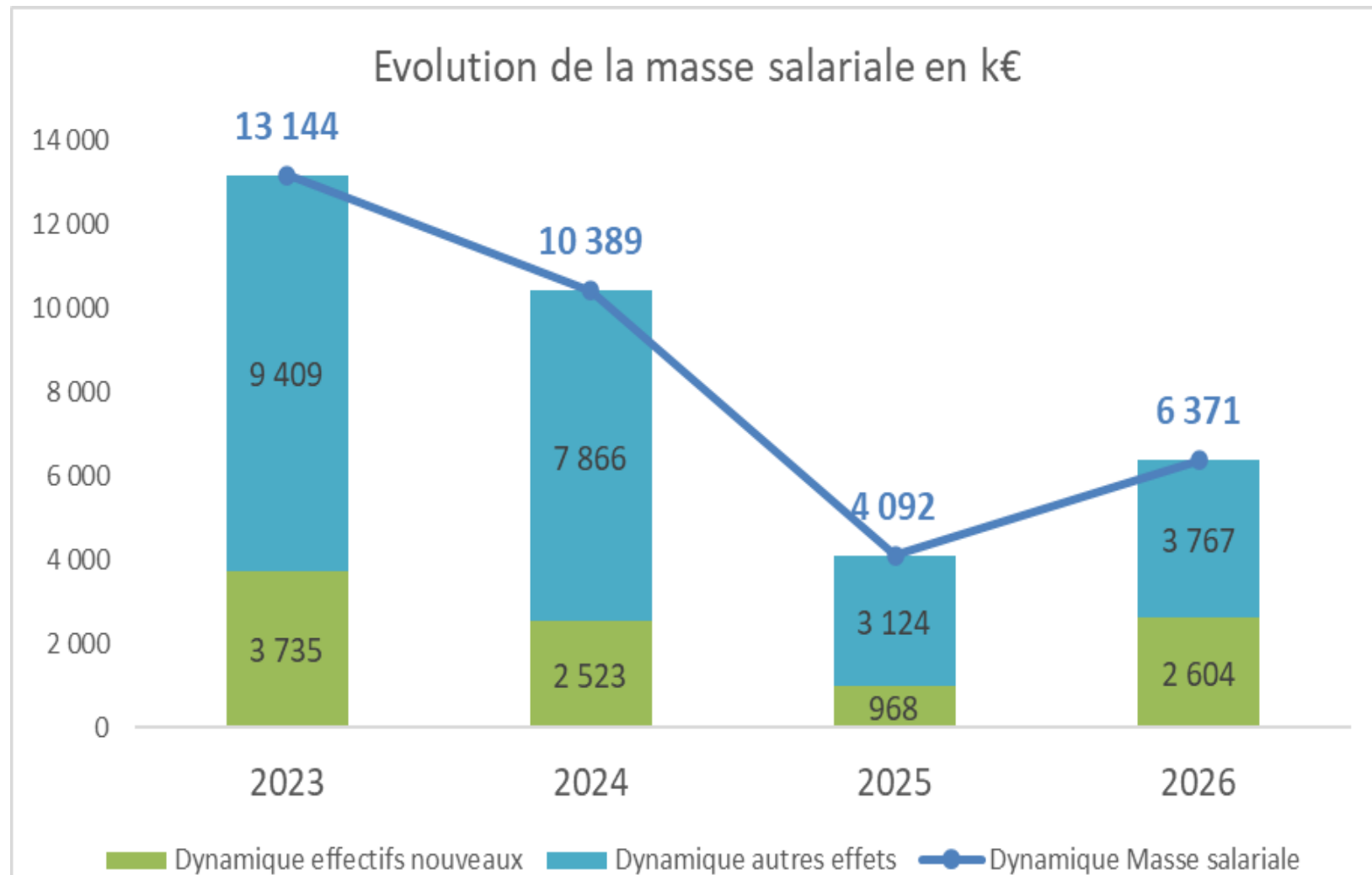
Effectifs sur emplois permanents au 31/12



## Une dynamique soutenue sur les années à venir au service d'une population en croissance de +1,2 %/ an

Sur 2022-2027, la **progression annuelle moyenne du budget salarial sera de 4,6%**

- Principalement sous l'effet de la dynamique GVT + revalorisations indiciaires (décidées au niveau national) ou indemnitaires (décidées par la collectivité) cf. ci-contre « autres effets »).
- Également du fait des créations de poste au bénéfice des nouveaux équipements ou des services publics prioritaires





## Une forte progression des subventions en accompagnement des projets et en soutien aux associations dans un contexte inflationniste

### Un soutien accru aux partenaires privés : 46,2 M€

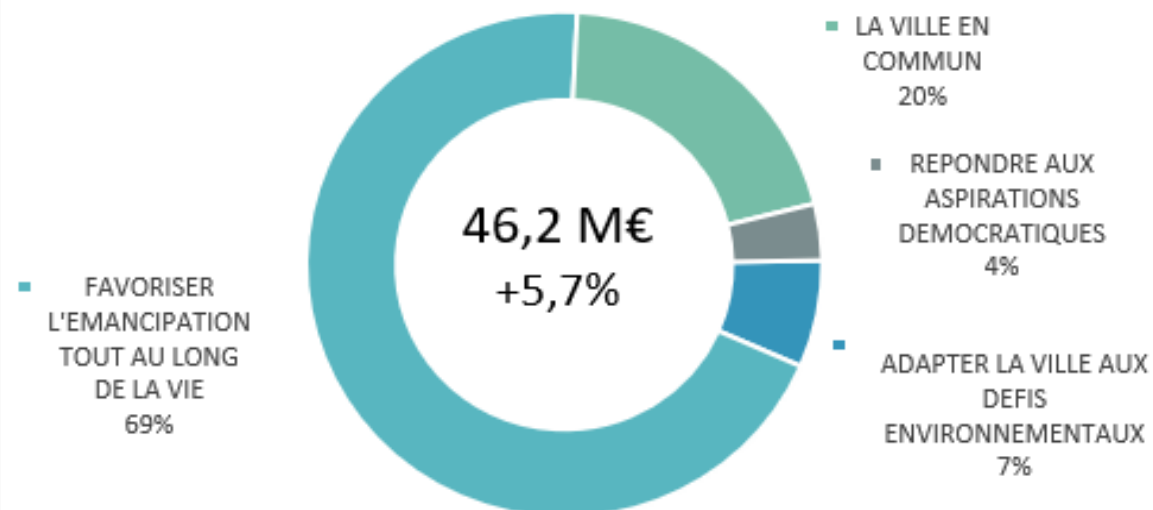
- Réservation de berceaux
- Accueils éducatifs et centres d'animation
- Maisons de quartier
- Associations sportives et culturelles

Incluant un fonds de soutien des associations 1,5 M€

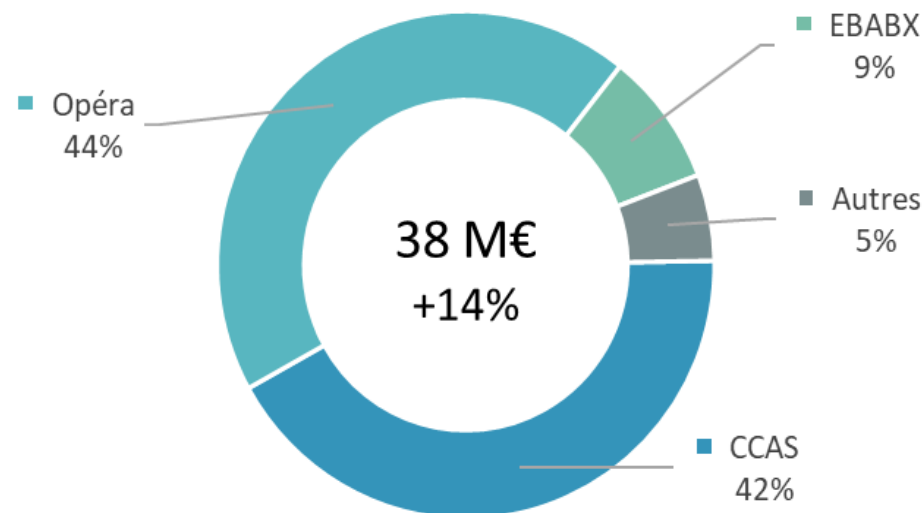
### Un soutien affirmé à ses établissements : 38 M€

- **CCAS : 16,2M€ soit + 4,2M€ vs BP22 (+3,3 M€ vs réel attendu)**
- **Opéra 16,8M€ (+500 k€)**
- **Ecole des Beaux-arts 3,3 M€ (+40 k€)**

Subventions organismes de droit privé



Subventions organismes de droit public



## Des taux d'intérêts en forte hausse

**Les intérêts de la dette s'établissent à 5,7 M€ (+0,9 M€)** avec un taux moyen de la dette existante maîtrisé à 1,86% au 1er janvier 2023 contre 1,76% au 1er janvier 2022 malgré un contexte bancaire en forte hausse

**Néanmoins, les derniers emprunts souscrits par la Ville ont un taux 5 fois plus élevé qu'en 2022 :**

- 4 M€ auprès de la Société Financière de la NEF à un taux fixe de 0,65% sur une durée de 15 ans. En 2022, 400 k€ ont été débloqués, le restant le sera en 2023.
- 15 M€ auprès de la Banque Postale à un taux fixe de 0,66% sur une durée de 20 ans. Consolidé au 15 décembre 2021, il verra sa première année de remboursement comptabilisée au 1er janvier 2023.
- 30 M€ auprès de l'AFL à un taux fixe de 3,135% sur une durée de 20 ans. Le versement des fonds a été effectué le 20 décembre 2022 pour une première échéance annuelle à régler au 20 décembre 2023.

**Les atténuations de produits fiscaux sont en hausse de +1%**

- Le prélèvement au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est prévu à 2,08 M€
- L'attribution de compensation de fonctionnement versée à la Métropole s'élève à 52,1 M€, sous l'effet du mécanisme des révisions de niveau de service, en hausse de +0,8 M€

## Des révisions de niveau de service versées à la Métropole en augmentation pour couvrir les dépenses confiées aux services communs

L'attribution de compensation de fonctionnement versée à la Métropole s'élève à **52,1 M€**, en hausse de +0,8 M€. Les révisions de niveau de service s'opèrent selon deux axes :

### L'accomplissement du plan de mandature :

- Déploiement de Bordeaux Grandeur nature sur parcs et jardins, Brazza et sur le patrimoine privé et les pas de porte (permis de végétaliser)
- Le déploiement du label Bâtiment Frugal Bordelais
- L'amplification des travaux de performance énergétique & l'animation du réseau des référents sobriété
- La prise en compte des problématiques liées à l'animal en ville
- Des moyens accrus pour la lutte contre l'habitat dégradé ou insalubre

### La performance du service public :

- La transformation numérique de l'administration et les e-services
- Les mises en conformité liées aux obligations du règlement général de protection des données (RGPD)
- Le déploiement de la stratégie immobilière (optimisation des usages du patrimoine, sécurisation, cessions, usages d'intérêt public)
- Le confortement des fonctions supports ressources humaines, finances, commande publique
- L'accélération de l'accompagnement des services pour l'éco-exemplarité de l'administration

# Des recettes d'investissement hors cessions en hausse de 3,4 M€, grâce à la mobilisation accrue des fonds européens et métropolitains

## Subventions et participations 10,4 M€ en forte hausse (+63%)

- 4,9 M€ de participations de l'Etat :
  - 2,3 M€ au profit des projets culturels (notamment 1,6 M€ pour la flèche Saint Michel)
  - 1,1 M€ au profit des rénovations d'équipements sportifs (notamment 550k€ au titre du stadium et 260k€ au titre du skate parc des quais)
  - 0,9 M€ au profit des rénovations-extensions d'écoles (dont 0,7 M€ pour le Groupe scolaire Montgolfier)
- 1,1 M€ de participation du Département, 285 k€ pour le gymnase dojo des BAF, 112k€ pour les crèches et 91k€ pour la piscine Galin

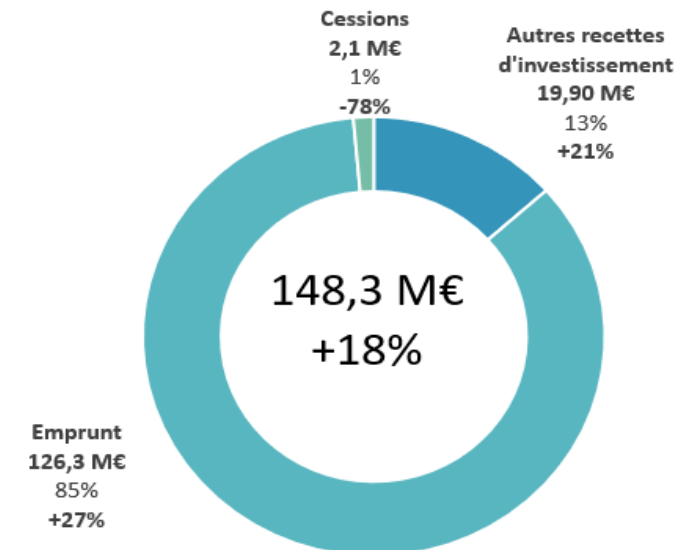
## Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 6,9 M€

## Dons et legs 125 k€ (legs Marandon)

## Reversement de 2,5 M€ du produit des taxes d'aménagement par BM

## Produits de cession à 2,1 M€

## un besoin de financement par l'emprunt de 126,3 M€ pour couvrir les dépenses d'investissement



Recettes propres en M€	Budget 2022	Budget 2023	Variation
Subventions et participations	6,36	10,36	63%
<i>dont Etat</i>	4,24	4,91	16%
<i>dont Département</i>	1,51	1,09	-28%
<i>dont Bordeaux Métropole</i>	0,00	1,99	0%
<i>dont FEDER et autres fonds européens</i>	0,00	0,47	0%
FCTVA	8,00	6,90	-14%
Taxe aménagement	2,00	2,50	25%
Cessions d'actifs	9,60	2,10	-78%
Autres	0,13	0,13	0%
<b>TOTAL</b>	<b>26,10</b>	<b>22,00</b>	<b>-16%</b>

## La poursuite d'un programme d'investissement dont l'ambition est renforcée

Au titre de l'exercice 2023, les inscriptions d'investissement s'élèvent à **181 M€**

(hors opération pour compte de tiers)

- **Un programme d'équipement ambitieux de 151 M€ en hausse de +15%**

Dont une attribution de compensation versée en investissement à Bordeaux Métropole de 15,5 M€

- **Un remboursement en capital de la dette de 29,5 M€**

Dette remboursement en capital

29,5 M€

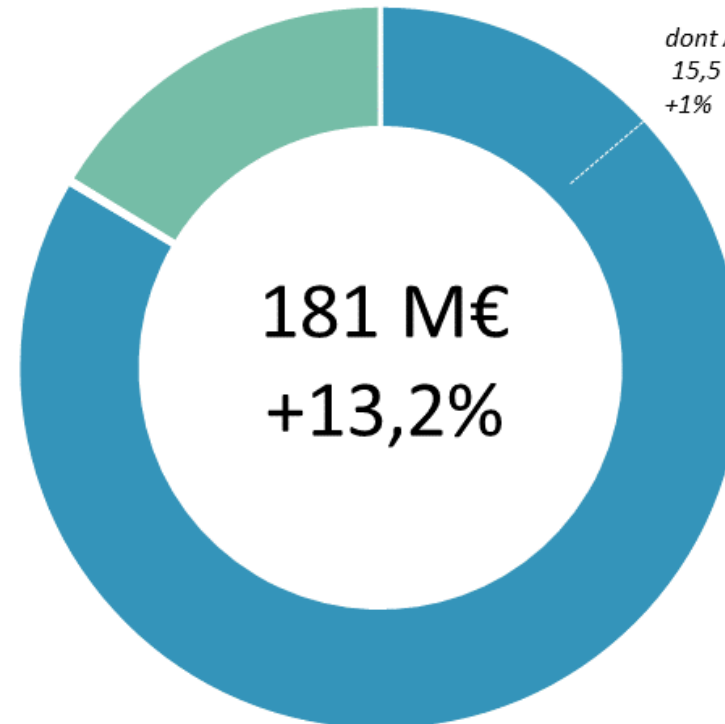
16%

+5,8%

dont Attribution de compensation

15,5 M€

+1%



181 M€

+13,2%

Dépenses d'équipement

151,2 M€

84%

+15,0%

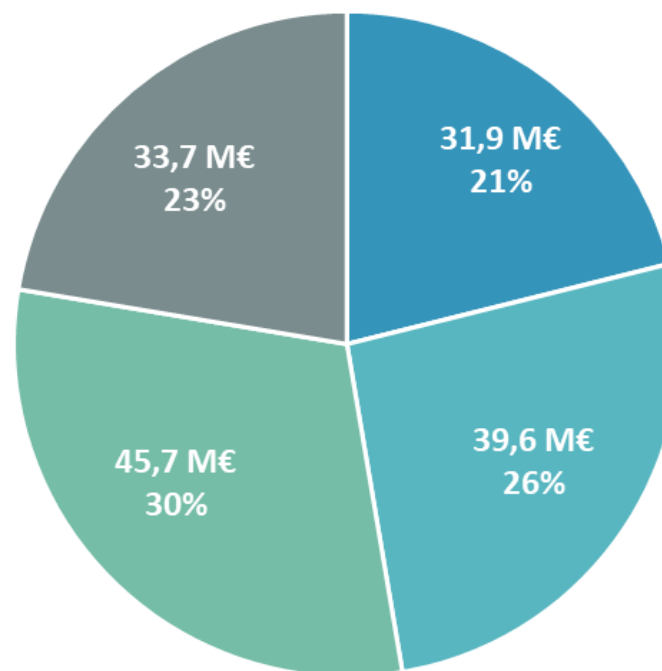
## Des investissements au service des politiques publiques de la ville

Un programme d'équipement particulièrement ambitieux de **151 M€**,

- Pour tous les Bordelais et pour tous les quartiers
- Ciblé sur la création et la remise à niveau des équipements de proximité (écoles, crèches, sport, équipements culturels, mise en accessibilité...)
- Faisant de la sobriété, de l'efficacité énergétique et de l'adaptation de la ville au changement climatique ses priorités

Auquel s'ajoutent **28 M€** de crédits métropolitains alloués au Pôle territorial de Bordeaux pour l'aménagement de la ville

Dépenses d'équipement 2023



- ADAPTER LA VILLE AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX
- FAVORISER L'EMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE
- LA VILLE EN COMMUN
- REPONDRE AUX ASPIRATIONS DEMOCRATIQUES

# Les inscriptions majeures en 2023 (Politiques / Opérations : principales opérations)

## ADAPTER LA VILLE AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX

Réseaux et matériels Eclairage public	2,58 M€
Efficacité énergétique et ENR	2,40 M€
PRU Grand Parc - Pilotage	2,10 M€
Parc paysager du Grand Parc	1,91 M€
PRU Aubiers - Aménagements paysagers	1,46 M€
Autres bâtiments administratifs - GER Rénovation Sécurité	1,40 M€
OIN EURATLANTIQUE	1,26 M€
Hotel de Ville - GER Rénovation Sécurité	1,25 M€
Aires de jeux	1,20 M€

## LA VILLE EN COMMUN

Gymnase et salle escrime Brazza - Construction	5,41 M€
Piscine du Grand Parc - Réfection fonds bassin	4,23 M€
Flèche Saint Michel - Restauration	3,80 M€
Piscine Judaïque - Rénovation	3,07 M€
Equipements sportifs - Sécurité et grosses réparations	3,01 M€
Equipements culturels - GER, rénovation et sécurité	2,64 M€
Piscine Galin - Restructuration	2,63 M€
Stade Chaban-Delmas - Sécurité et grosses réparations	2,36 M€
MOA GER équipement sportifs	2,21 M€
Equipements sportifs délégués - GER Sécurité 2021	1,88 M€
MADD - Rénovation d'ensemble	1,27 M€

## FAVORISER L'EMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Ecoles - Grosses réparations	6,50 M€
Aide au parc public - subventions aux bailleurs	3,00 M€
Ecole J Cocteau - Relocalisation	2,88 M€
Ecoles Grandir nature : cours buissonnières	2,59 M€
GS Deschamps - Garonne Eiffel (18 classes) - Marie DE Gournay	1,88 M€
GS Chantecrit - acquisition	1,80 M€
GS Montgolfier annexe Montesquieu	1,61 M€
GS Aubiers	1,55 M€
Crèche BAF 1 Chartrons îlot C13	1,36 M€
Accompagnement des investissements des crèches externes	1,20 M€
Ecole Naujac - Agrandissement cour et extension	1,00 M€
Concession d'Aménagement In Cité Bordeaux 2022-2025	1,00 M€
Crèches Grandir nature : cours buissonnières	0,91 M€

## REPENDRE AUX ASPIRATIONS DEMOCRATIQUES

Travaux de mise en accessibilité des ERP et IOP	9,00 M€
Brazza structure d'animation jeunesse	2,13 M€
BAF - Démolition / construction équipement associatif C13	1,01 M€
Budget participatif 2021-2026	1,00 M€

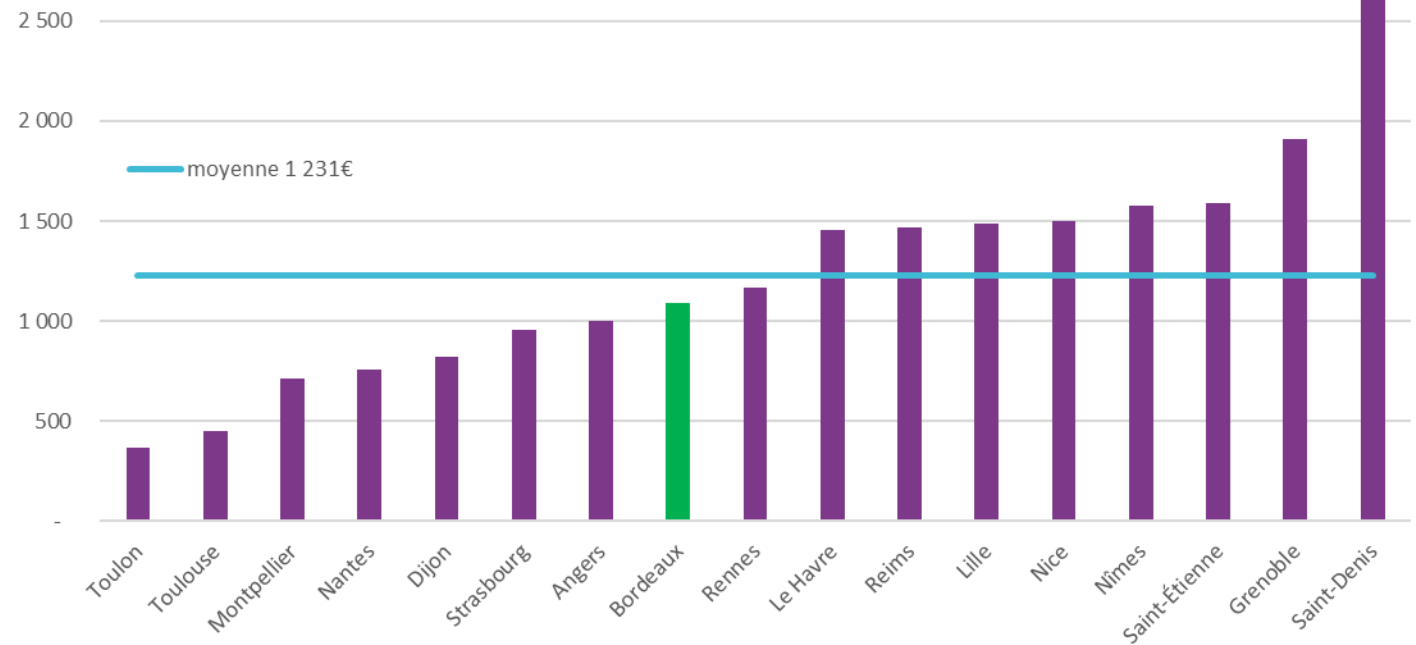
## Une dette en progression modérée qui reste inférieure à la moyenne des villes comparables

Un encours de dette au 1er janvier 2023 de **296 M€** en progression de **+13 M€**

Soit 1 123 € par habitant, à comparer aux 1088 € par habitant au 01/01/2022

Encours inférieur aux 1 231 € moyen des communes de 150 à 500 000 hab.

Comparaison encours dette en €/habitant au 01/01/2022

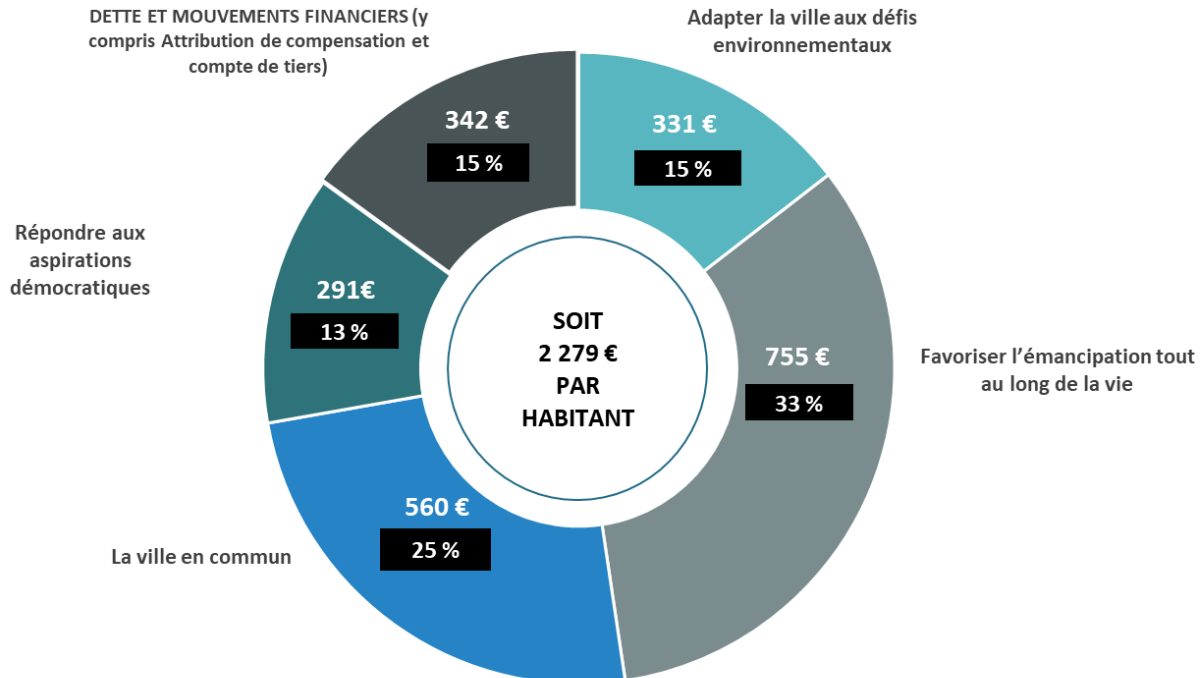




# Un budget de 2 279 € par habitant, en hausse par rapport à 2022 (2 055 € / hab.)

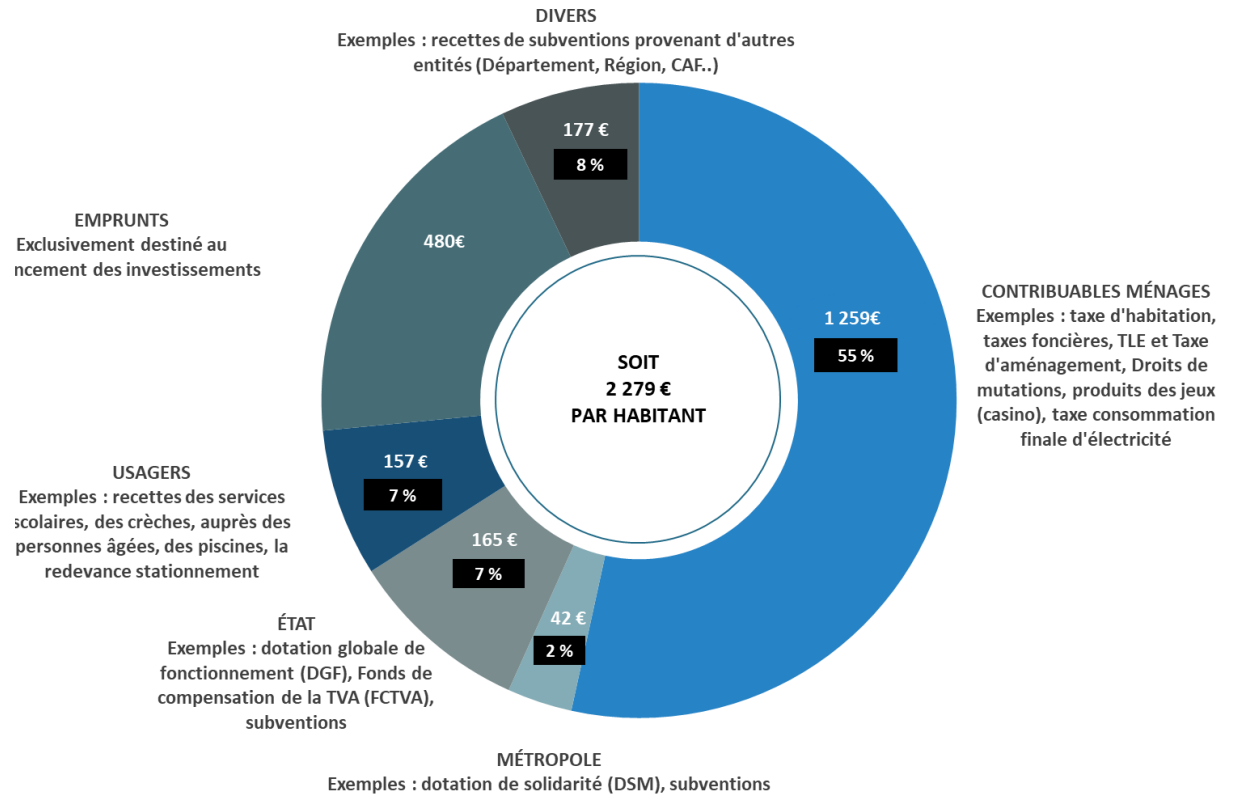
## RÉPARTITION DES DÉPENSES 2023

(en % et en €/hab.)



## RÉPARTITION DES RECETTES 2023

(en % et en €/hab.)



# PARTIE 2 :

## Priorités 2023

Un budget centré sur les 4 axes de mandature :

- Adapter la ville aux défis environnementaux
- Favoriser l'émancipation de toutes et tous
- Faire la ville en commun
- Répondre aux aspirations démocratiques

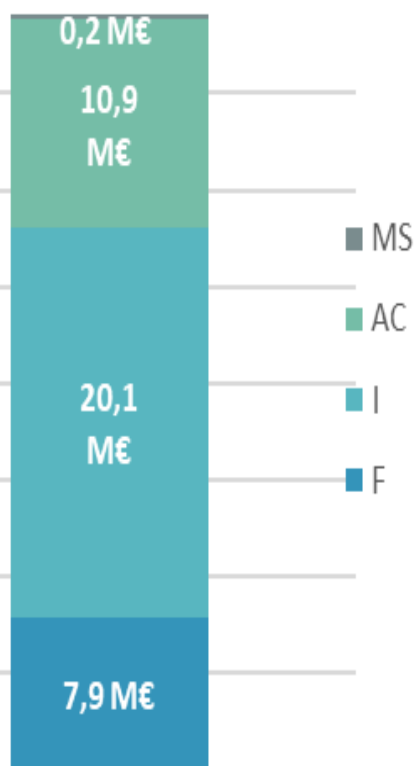


# Adapter la ville aux défis environnementaux



# Une Ville Nature et apaisée - Bordeaux Grandeur Nature

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



Une ville nature et apaisée

## Reconquête végétale de la ville : 8,5 M€ d'investissements

- Bassins à flot (2,3M€ dont 1M€ pour le parc de l'arrière base)
- PRU des Aubiers et jardins familiaux (2 M€)
- Parc paysager du Grand parc (1,9 M€)
- Réserve écologique des Barails (570 k€)
- Jardin de ta Sœur (850 k€), Parc de la cité Blanche (300 k€), Jardin de la Faïencerie (285 k€)
- Autres jardins de quartier (550 k€)

## Plantations #saison 3

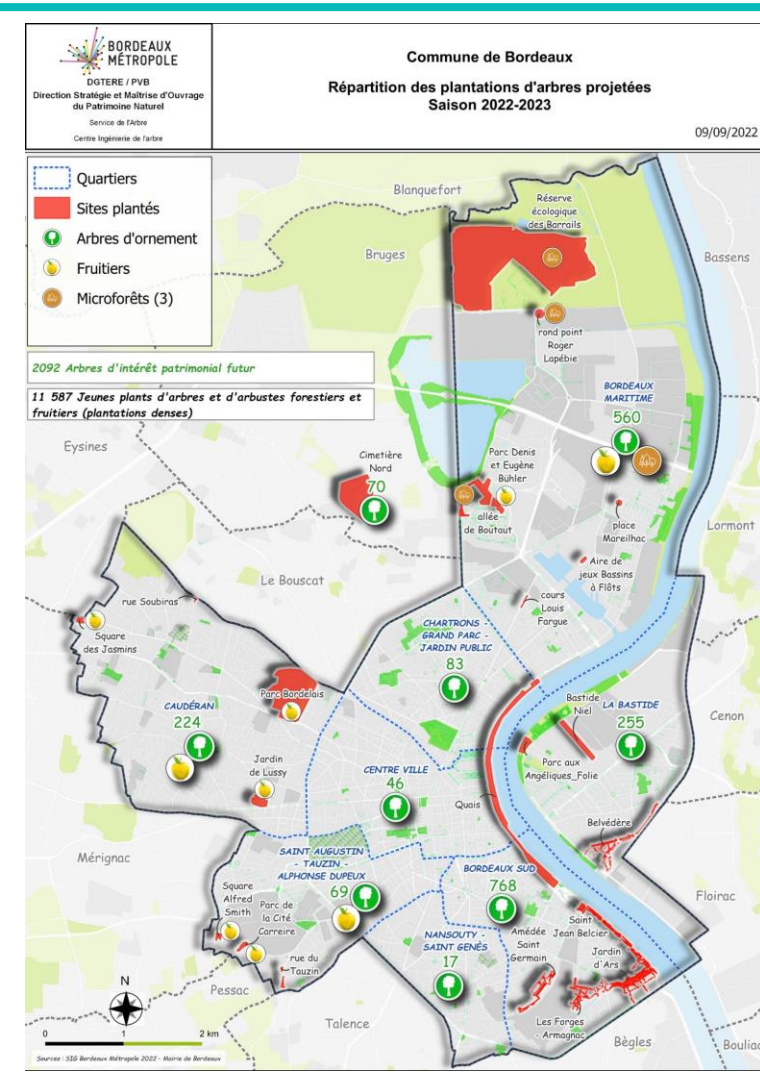
Plus de 13 600 arbres (dont 11 500 jeunes plants, 1 950 arbres d'intérêt patrimonial futur et plus de 150 arbres fruitiers) pour un budget de 400 k€.



Projet Jardin de ta sœur



# Une Ville Nature et apaisée - Bordeaux Grandeur Nature



## Plan canicule

Extension des horaires d'ouverture des parcs, brumisateurs, ...  
(budget 200k€)



## Résilience alimentaire

- **Renouvellement de l'appel à projet de 100 k€ auprès des acteurs associatifs**
- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour travailler sur les modèles économiques de **2 fermes urbaines au Grand parc et à la Benauge**
- Mise en place d'une aide à Maitrise d'ouvrage pour consolider les **"quartiers du goût"** avec lancements études et premiers diagnostics sur (40k€)

## Condition animale

- Projets de gestion non létale et soutien à la recherche
- Soutiens aux associations
- Renouvellement de la prise en charge des refuges LPO
- Recrutement d'un chargé de mission dédié

## Une Ville Nature et apaisée – Bordeaux Grandeur Nature

### Partage équitable de l'espace public pour une ville apaisée

- Poursuite de l'extension du **stationnement payant** dans les quartiers (Boulevards – barrière judaïque et barrière du Médoc et barrière de Toulouse au pont Simone-Veil, secteur Bastide-Tregey, secteur Caudéran-Parc Bordelais)
- Poursuite de l'extension **du secteur borné** (secteur Pey-Berland et secteur Saint Eloi, 526 k€)
- Poursuite de l'aménagement des voiries en faveur **en faveur de la renaturation et des mobilités douces (5,1 M€ FIC)**

### Orientation des projets de construction vers plus de frugalité

**Approfondissement et valorisation du label « bâtiment frugal bordelais »** dans les domaines du logement, des bâtiments **tertiaires** et dans les **bâtiments municipaux avec 9 projets démonstrateurs** en cours d'étude ou de réalisation



## Sobriété et efficacité énergétique dans la gestion du patrimoine

### Rénover pour réduire les dépenses énergétiques

En 2023, l'accélération des projets et investissements, dans le cadre du plan de rénovation énergétique municipal va permettre à la Ville de **dépasser 20 % d'autonomie énergétique visant 41 % en 2026** (vs 4% en 2020)

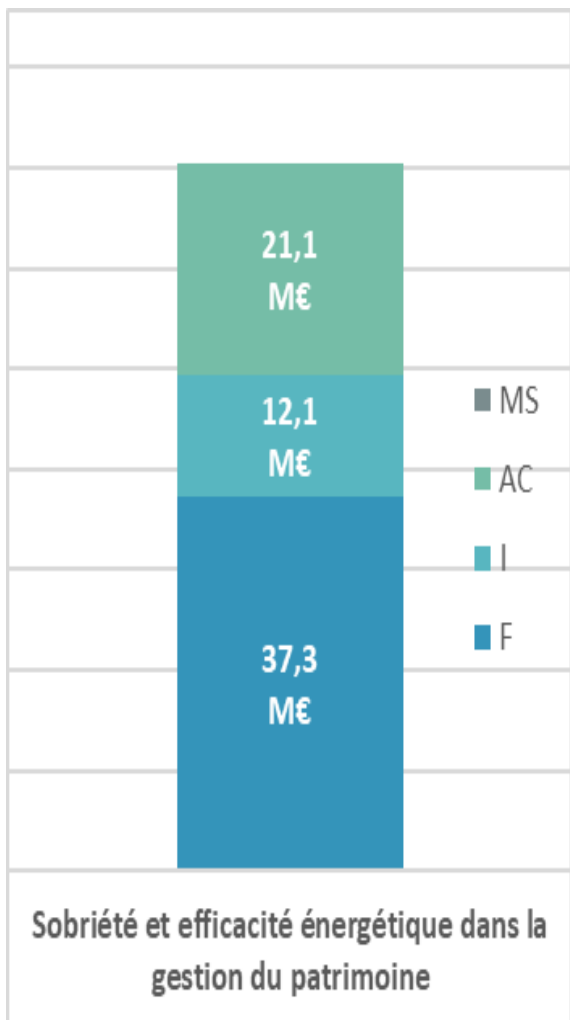
- Rénovation de la **piscine du Grand Parc**, qui permettra de réduire la consommation de chauffage de 150MWH et de produire 120MWH d'électricité photovoltaïque (5,3 M€)
- Mise en place de **panneaux photovoltaïques** en propre pour le **gymnase Grand Parc 2** (0,5 M€) avec production d'électricité, ou via des conventions pour **3 écoles** (Nuyens, Benauge, et Stehelin). Au total sur le mandat, 60 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires seront installés sur les bâtiments municipaux
- **Raccordements aux réseaux de chaleur de 19 bâtiments**, 900 TCO<sub>2</sub> évitées (1,4 M€)
- Nombreux projets incluant une rénovation énergétique sur le patrimoine municipal (conservatoire, MADD, Manufacture Atlantique, gymnases Promis, Brun, Galin, L'escargot...)

### Equipements connectés

Le parc de contrôle d'accès est conséquent sur la Ville de Bordeaux (273 sites à contrôles d'accès et 448 bornes) et continue de croître chaque année.

**10 sites sont programmés sur 2023** dont le quartier des Chartrons qui mobilise 230 k€ ainsi que la poursuite de l'apaisement du centre-ville. 50 k€ sont programmés pour la géolocalisation des réseaux

## Sobriété et efficacité énergétique dans la gestion du patrimoine



### La poursuite de la modernisation du réseau d'éclairage public

La campagne "**Bordeaux Nuit Etoilée**" prend la forme de plusieurs actions : inventaire et extinction des sources lumineuses non indispensables, éclairage urbain performant et adapté et balades nocturnes en faveur de la découverte du monde du vivant et de la nuit.

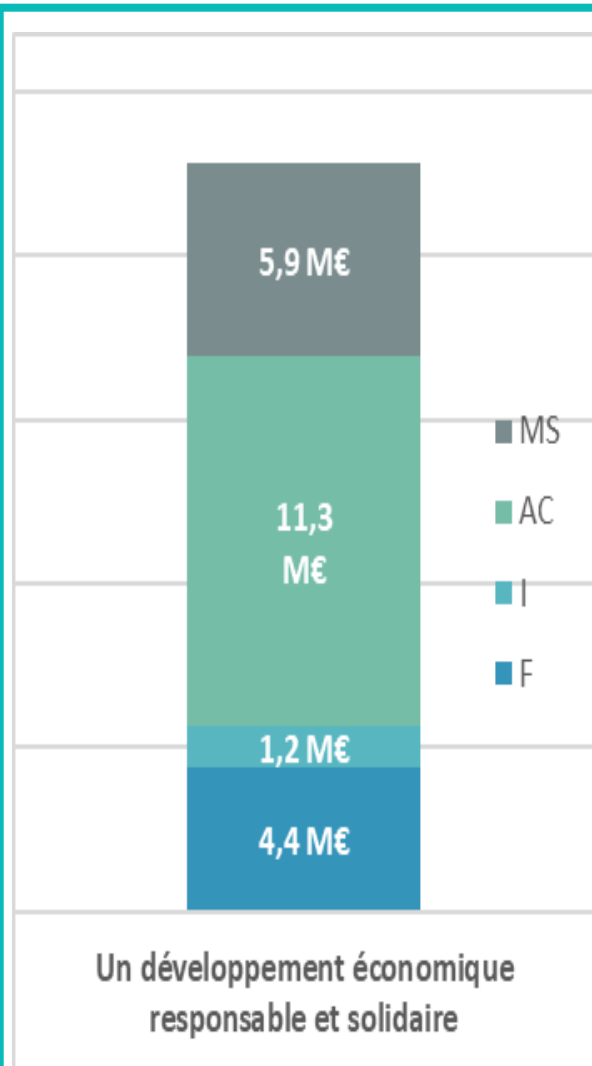
2,58 M€ permettront d'assurer la **modernisation du réseau sur les espaces publics** dont les travaux d'aménagement sont prévus sur 2023. Renouvellement et passage en **LED de 3 000 points d'éclairage public**, soit 10 % du parc de la Ville.

La **télégestion**, qui conditionne l'extinction du réseau, sera également prioritaire (300 k€).

Enfin, 730 k€ seront consacrés à l'enfouissement des réseaux. Les mesures d'accompagnement du **nouveau Plan Marche** permettront une participation de 50% de la Métropole.



## Un développement économique responsable et solidaire



### Bordeaux, capitale mondiale de l'ESS, ville engagée pour l'emploi avec 1,3 M€ dédiés

- Renouvellement des appels à **projets ESS et économie circulaire**
- **Maintien des actions de soutien à l'emploi**, notamment via la Maison de l'Emploi
- Présidence et animation du **forum mondial de l'économie sociale et solidaire (GSEF)**

### Bordeaux, tissu économique en transition

**Poursuite des actions en faveur de la RSE dans les entreprises** : déploiement de la plateforme d'autodiagnostic ; organisation d'ateliers de sensibilisation ...

- Renforcement du rôle des pépinières d'entreprises de la Ville dans **l'accompagnement aux transitions** (accompagnement de projets contribuant à ces orientations)
- **Soutien aux commerçants et actions de proximité** (manifestations sur l'espace public) dans le cadre d'une nouvelle feuille de route – notamment la possibilité de payer les droits de place en monnaie locale avec **la Gemme**
- Lutte contre l'implantation des dark stores
- Création d'un **marché sur le secteur de la Benauge**

### Bordeaux, destination touristique solidaire

En partenariat avec Bordeaux Métropole, développement via l'Office du tourisme du **tourisme durable et solidaire**, appui aux filières pour leur transition écologique (Fête du Vin, marché de Noël et Bordeaux Wine Week notamment)

# Favoriser l'émancipation de toutes et tous



# Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

## Accompagner le renouvellement urbain et la croissance de la Ville

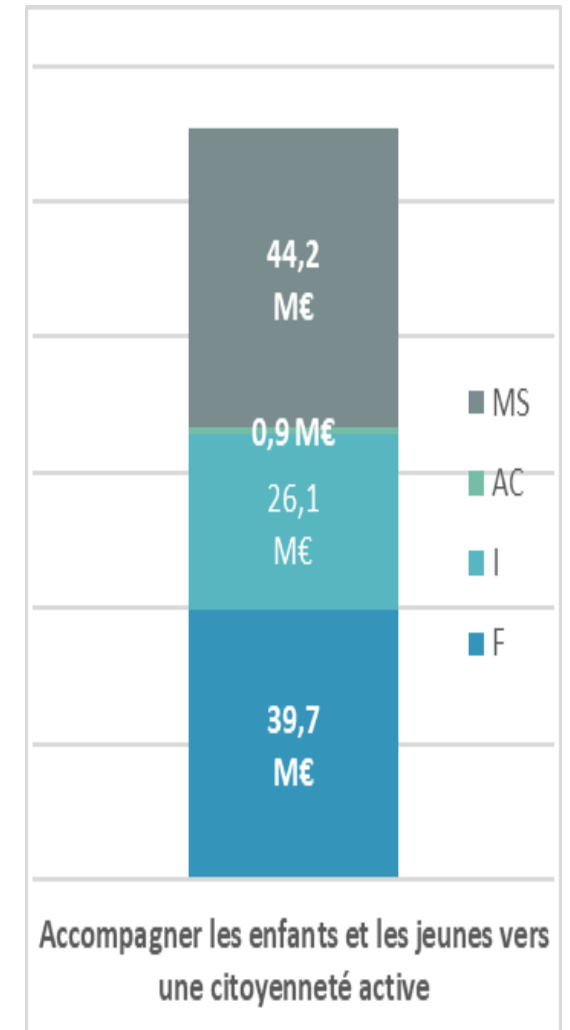
- Ouverture prévue du nouveau **groupe scolaire des Aubiers** (20 classes dont des classes dédoublées) - le coût global du projet est estimé à 17,1 M€ avec une participation de la ville de 3,1 M€ dont 1,5 M€ en 2023 - livraison attendue en décembre 2023
- **Extension et réhabilitation de l'élémentaire Montgolfier** (8 M€ dont 1,6 M€ en 2023) dans le quartier Grand-Parc, Chartrons : agrandissement de la cour, rénovation et création de locaux scolaires et périscolaires, salle polyvalente et restaurant - livraison printemps 2023
- Accompagnement des projets de **réhabilitation des structures d'animation** (Union Saint Bruno, JSA, Centre d'animation du Grand Parc et centre d'animation des Aubiers)
- **Remplacement du parc des lave-linges par du matériel semi-professionnel** dans les écoles de la ville (26 écoles concernées en 2023, 150 k€).  
De manière générale, le budget maintenance dans les écoles progresse de +200 k€ pour suivre l'extension du patrimoine



# Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

## Déploiement de nouvelles actions éducatives (+1,36 M€)

- Mise en œuvre du **projet éducatif de territoire** (150 k€)
- Elargissement des **séjours scolaires à la Dune** à la période du printemps (+ 40 classes, +180 k€)
- **Nouvelle tarification solidaire** de la pause du midi et des séjours scolaires avec nuitée
- Démarche de développement durable avec le **réemploi de mobiliers scolaires** (économie prévisionnelle estimée à -50k€).
- Extension de **l'opération 10 jours sans écrans** sur toute la ville (+12 écoles volontaires)
- Mise en place du **Savoir Rouler à vélo** dans les écoles élémentaires
- Participation à la **journée internationale des langues maternelles et paternelles**
- Seconde édition des **ateliers de développement de l'esprit critique** (kit pédagogique et « Info ou un faux »)



## Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

### Accueils de loisirs – Temps péri et extrascolaires 14,8M€ de subvention soit +5,9% (+840k€)

- Une augmentation budgétaire 2023 expliquée principalement par les développements de places, l'augmentation des coûts des repas, l'augmentation des salaires de la filière animation et sport

⇒ **Création en 2023 : +200 places les mercredis, +70 le soir, +100 les vacances**

- **5 874** places le mercredi
- **7 110** places le soir
- **2 831** places aux vacances en moyenne
- **12 000** enfants accueillis

### Projets transversaux répondant aux ambitions de parcours équitable, d'éducation artistique et culturelle, à la nature, à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et à la participation active des enfants

- **Sensibilisation à l'écologie** sur le site des Classes Vertes au sein de la **réserve des Barails** pour les centres de loisirs : 49 k€ (+13%), augmentation du nombre d'enfants accueillis
- **Défi PAuse du Midi (PAM)** : défi artistique écoles / accueils de loisirs sur la pause du midi : 4 sites en 2022 - 10 en 2023
- **Caravane des PAM** : activités complémentaires itinérantes sur un quartier sur le temps de la pause du midi
- **Projets clé2sol** construits par les enfants (maternels/élémentaires) et les agents pour mieux vivre la pause du midi
- **Accueils inclusifs** + 20 k€ pour l'encadrement des enfants à besoin spécifique pour les accueils de loisirs (90 en 2021 - 155 en 2022) et recrutement de 30 accompagnateurs (AESH) pour accueillir sur le temps de la pause du midi (58 k€)
- **Conseil Municipal des enfants CME** +18% (+5 k€)

# Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

## Actions de loisirs 12/25 ans et Vie Etudiante:

### Actions éducatives 12-17 ans :

**+41 K€ de subventions** pour les actions en faveur des **adolescents** (séjours, lieux dédiés) et un budget global de 962 K€ en 2023

**Appel à projet Je Relève Le Défi 13/25 ans** porté à 23 k€ en 2023 (+15%) : le partenariat renforcé avec la Cité Educative permettra d'abonder cette enveloppe pour accompagner des projets de jeunes des quartiers de Bordeaux Nord.

### Evènementiel :

**Bordeaux Accueille ses Etudiants** : lien renforcé avec les établissements culturels, et l'Opéra en particulier, pour une journée dédiée à la découverte de la ville.

**Printemps des Expressions #2** : 4 jours dédiés à l'expression des jeunes pour valoriser/favoriser les talents et l'engagement des jeunes fin mars. **La thématique 2023 est « la ville face à l'urgence climatique »**

## Domaine de la Dune

**Séjours ado à la DUNE** : augmentation du nombre d'adolescents bénéficiaires de séjours de 121 en 2021 à 268 en 2022 (x2)  
Budget de fonctionnement en hausse: **+ 14,3% (+23 k€)** expliqué par l'augmentation du **coût des denrées** cumulé à la **hausse du volume de repas** (50 classes transplantées bordelaises vs 18 classes accueillies en 2022) et à **l'externalisation de la production** (métier de cuisinier en tension)

**Démarrage du programme du nouveau restaurant collectif**

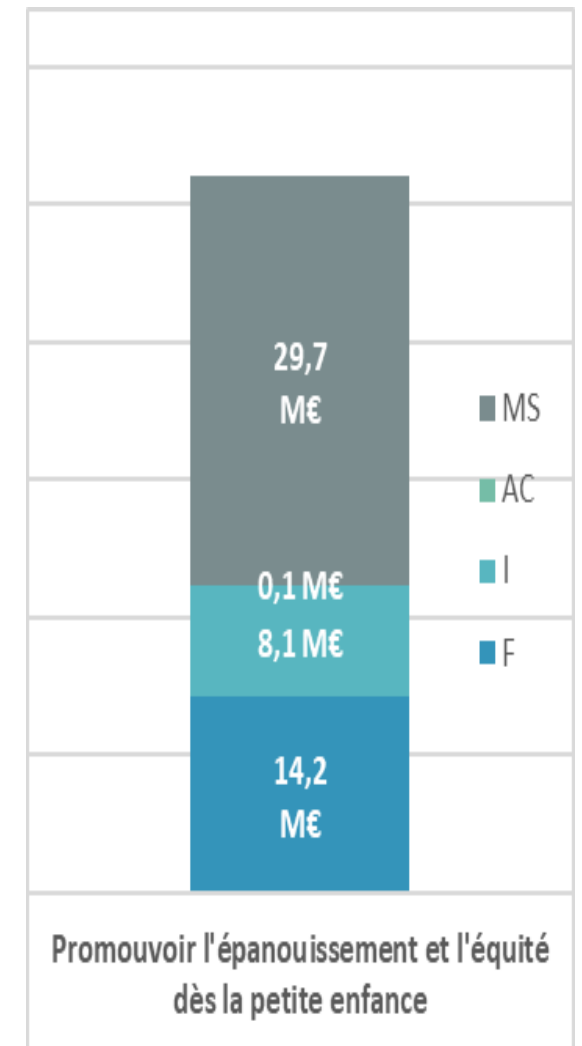
## Promouvoir l'épanouissement et l'équité dès la petite enfance

**La Ville cofinance 2 676 places à fin octobre 2022. 12 ouvertures de places sont prévues en 2023 et 40 supplémentaires début 2024**

⇒ **objectif : 510 places créées sur le mandat (+20%) dont 233 déjà livrées fin 2022**

**Budget petite enfance de 14 M€ hors masse salariale en hausse de +882 k€ (+6,6%)**

- **Soutien aux associations +453 K€ (soit plus de la moitié de la hausse du budget) pour faire face à un contexte extrêmement contraint et de non-revalorisation depuis 2016** : évolution du besoin des familles non couverte par les modalités de financement de la CAF, surcoûts liés à la pénurie des professionnels, augmentations de charges (masse salariale & charges courantes) ...
- **Ouverture de nouvelles places en gestion associative** : 12 places avec délocalisation crèche Gambetta Pitchoun (+6), délocalisation/relocalisation Lucilann (+3), ouverture MAM/SAF APIMI(+3)
- **Mise en service de nouveaux équipements** (2021-2022) dans lesquels une offre d'accueil est proposé à destination des familles
- **Niveau d'exigence accru dans les nouvelles procédures** (plafonnement des bénéfices, santé environnementale, part de bio...)
- Développement de **l'éveil culturel** concernant près de **80% des enfants accueillis**



## Promouvoir l'épanouissement et l'équité dès la petite enfance

**Des recettes prévisionnelles** estimées à 17,7 M€ (+4%) prenant en compte des incertitudes de financement (nouvelle convention d'objectifs et de gestion avec la CAF) et d'activité (fréquentation effective et ressources RH effectives)

**Dans un contexte de pénurie locale et nationale de professionnels, et avant même que ne s'engagent les échanges autour du service public de la petite enfance dans le cadre du Conseil national de la refondation, plusieurs défis sont à relever au niveau communal pour les années à venir :**

- Consolider l'offre d'accueil existante, en régie municipale ou assurée par nos partenaires associatifs
- Accompagner le développement du territoire (équiper les nouveaux quartiers d'établissements d'accueil du jeune enfant) et assurer un rééquilibrage entre quartiers
- Mettre en œuvre, parallèlement, les priorités politiques du mandat, et notamment le soutien en direction de l'accueil individuel qui représente plus de 40% de l'offre sur le territoire bordelais.



## Promouvoir l'épanouissement et l'équité dès la petite enfance

### Ouverture d'un nouvel équipement de proximité en 2023/ 2024

- **Crèche Montgolfier** (3,35 M€ au total) dans le quartier Chartrons – Grand-Parc : nouvelle structure multi-accueil de 40 places qui complète le projet d'extension de l'élémentaire



- **Programme "gros entretien et réparations"** : une attention toute particulière est apportée à la mise aux normes des cuisines (crèche Carreire) et à l'amélioration des équipements portant sur la qualité de l'air (crèches Ornano et Haussmann)

## Education et petite enfance : aménagement des cours et alimentation

### Cours buissonnières et rues aux enfants

- ✓ **34 rues aux enfants réalisées en 2022, 15 à 20 écoles supplémentaires seront intégrées en 2023**
- ✓ En 2023, **9 cours d'écoles et 6 cours de crèches seront aménagés** (végétalisation, inclusion, accessibilité,...) pour un **investissement prévisionnel de 2,6 M€ pour les écoles et 909 k€ pour les crèches**

Ecoles et crèches concernées : Maternelles Jean Cocteau, Carle Vernet, Lac III et Pas-Saint-Georges; Elémentaires Montaud, André Meunier, Menuts, Raymond Poincaré et Saint-Bruno; crèches Chartrons 1 et 2, Albert Barraud, Georges V, Berges du Lac et Ornano.

La concertation des différents usagers des sites a démarré en juin 2022.

### Ecologie au quotidien dans les écoles et dans l'alimentation

- ✓ **Part du bio dans les cantines scolaires avec un objectif de 50% pour 2023 (46% atteints en 2022)**
- ✓ **60% de produit SIQO** (Signe Officiel de qualité et d'Origine des produits) comme objectif 2023
- ✓ Poursuite des tests en 2023 pour la **livraison des repas SIVU en bac inox**
- ✓ Mise en place du **tri fermentescible** sur l'ensemble des écoles et des crèches
- ✓ **Ateliers nutritionnels** à destination des enfants des écoles maternelles et élémentaires et formation des agents aux bases de la nutrition et de la "végétalisation des assiettes"

## Faciliter l'accès au logement

### Soutien financier de la ville de Bordeaux au titre de la politique de l'habitat

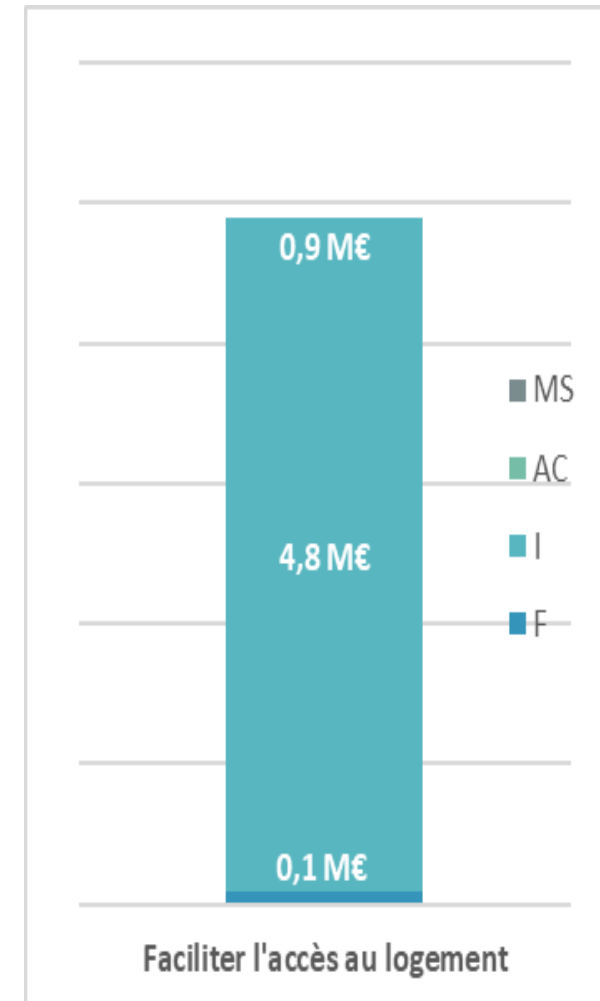
Subventions aux bailleurs (3 M€) et associations d'intérêt général en matière de renouvellement urbain et de logement (76 k€)

### Développer et améliorer le parc de logements

- Maintien des aides pour l'**amélioration du parc privé** (487 k€)
- Lancement de la concertation sur le quartier du Stade pour une programmation de logement, dont 40 % sociaux
- Réalisation de **1000 logements en BRS sur Bastide Niel**

### Sécuriser l'Habitat dégradé

- Instauration des travaux d'office sur du péril ordinaire
- Accroissement des effectifs et réorganisation des processus de suivi
- Maintien de l'aide à l'expertise des structures proposée aux particuliers



## Faciliter l'accès au logement

### Favoriser le logement social

- **Soutien à la production de logement social** (notamment PLAI - logements très sociaux- résidences étudiantes, sénior,...)
- Mise en place d'outils fonciers pour concrétiser **la stratégie foncière de la ville**, en lien avec la métropole
- Adoption de la **modification du PLU** (passage 35 à 40 % de l'obligation de logement social sur Bordeaux) et abaissement de l'obligation à 1000 m<sup>2</sup>

### Poursuite des programmes de renouvellement urbain

- **Concession du centre historique** : participation de la Ville à hauteur de 1 M€ au titre du déficit de l'opération
- Lancement d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'hôtel Ragueneau
- Poursuite de l'**aménagement du Grand Parc** (2,1 M€) et des programmes de rénovation urbaine inscrits dans la **convention ANRU** : projet intercommunal **Joliot-Curie, quartier Benauge** (159 k€) avec la relocalisation temporaire de la bibliothèque dans le collège Jacques Ellul et **Aubiers** (200 k€)

# Solidarités, une ville aux côtés des plus vulnérables

## Schéma communal : Bordeaux Terre de solidarités

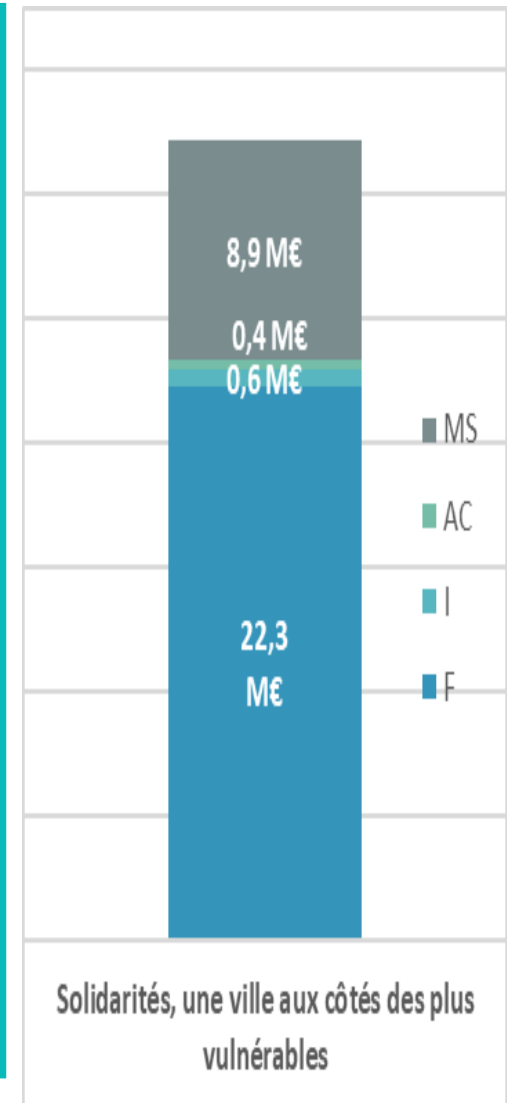
Labellisation d'actions et appel à manifestation d'intérêt à hauteur de 200k€ pour déployer de nouvelles actions pour des besoins non pris en compte

Poursuite des expérimentations hébergements pour l'accueil de personnes sans abri, sans place dans les dispositifs du 115 avec la mobilisation du patrimoine de la Ville :

- Déployer des solutions innovantes adaptées aux besoins (création de 2 postes)
- Pérennisation de la **halte de jour de la Bastide coconstruite avec les partenaires associatifs et bénévoles** (via le budget du CCAS)
- Mobilisation des partenaires dans le cadre des suites de la **Nuit de la Solidarité pour un observatoire social** des besoins des personnes sans-abri

## Renforcer l'aller-vers et les dispositifs d'intervention sociale (via le budget du CCAS)

- Renforcement de l'équipe des **médiateurs** pour accompagner dans l'espace public
- Coordination pour les **distributions alimentaires** sur tout le territoire
- Ouverture d'un bâtiment pour le **Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles** début 2023
- Simplification de l'orientation et l'accompagnement des publics en difficulté avec l'expérimentation **d'accueil commun avec les maisons départementales de solidarité**



## Solidarités, une ville au côté des plus vulnérables

### Santé

Elaboration du **Contrat local de Santé 3<sup>ème</sup> génération** avec l'ARS (25 k€) associant partenaires et habitants :

- Déploiement d'espaces sans tabac aux abords des espaces culturels de la Ville
- Poursuite de la distribution de gourdes en inox pour tous les enfants de CP
- Implantation d'activités physiques adaptées dans les quartiers

Renforcement du partenariat avec Charles Perrens :

doublement du temps de coordination du **Conseil local de santé mentale**,  
déploiement du plan d'actions (7 k€) **de santé Mentale**



### Séniors

- Poursuite de la Mise en œuvre du conseil de dynamique Senior : **Bordeaux générations séniors**
- Augmentation du **portage de repas à domicile pour les séniors** (+50 k€) et nouvelle convention avec le SIVU
- **Livraison de la Résidence Autonomie Laroque** permettant le transfert de la Résidence Lumineuse avec **création de 17 places supplémentaires** et la création d'une offre dans un secteur de la ville jusque-là non pourvu
- Mise en place d'une **nouvelle tarification plus équitable et plus solidaire** (restauration et activités)
- Renforcement de la lutte contre l'isolement notamment par la **redéfinition du rôle des clubs seniors** (intensification du repérage des personnes) et déploiement de l'opération Voisins Relais

# Solidarités, une ville au côté des plus vulnérables

## Handicap et accessibilité +1M€

- Poursuite de la **mise en œuvre de l'ADAP** avec **9 M€** d'investissements prévus en 2023
- Renforcement de la formation adaptée des agents (FALC et communication adaptée)
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan Handicap (actions culturelles inclusives)
- Inscription dans le déploiement de Gironde 100% inclusive
- Mise en œuvre de la nouvelle convention pour l'emploi des travailleurs Handicapés (FIPHFP)
- Relance du plan d'aménagement de la voirie (PAVE) basé sur une consultation citoyenne

## Politique de la ville

- **Bordeaux Cité éducative** : continuité du projet avec le maintien de l'enveloppe PRE / Cité Educative de 100 k€
- **Territoire zéro chômeur de longue durée** : création d'une entreprise à but d'emploi, recrutement directeur début 2023 et installation dans locaux dédiés (130 k€)
- Maison France Service des Aubiers, à l'initiative de la ville pour favoriser l'accès aux droits (60 k€)

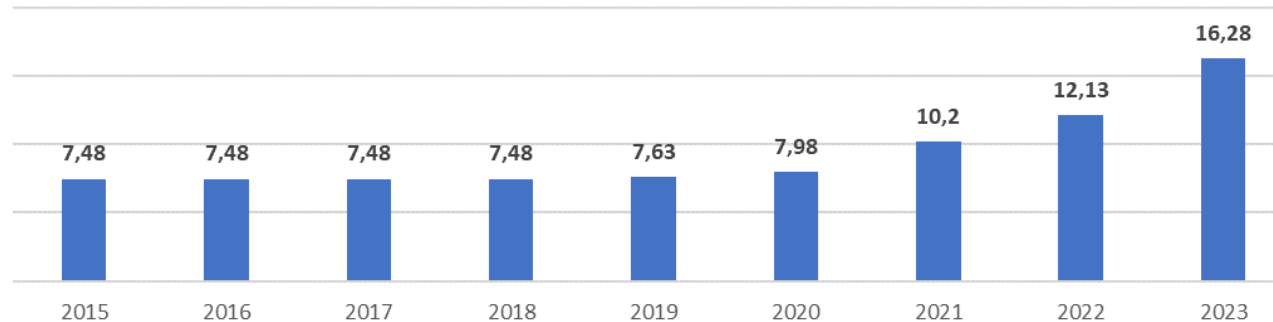
## Solidarité numérique

5 postes de **Conseillers numériques France Service (CNFS)** dans les mairies de quartier, bibliothèques, résidences autonomes, accueil Etat civil, LABB, vie associative - sous l'autorité de la Direction des bibliothèques et renforcé par un chargé de l'inclusion numérique

Organisation de la **Robocup 2023 en lien avec les actions de médiation numérique**

## Solidarités, une ville au côté des plus vulnérables

Evolution de la subvention annuelle de la Ville (M€)



**+4 M€ (+33%) de subvention CCAS en 2023 pour atteindre 16,3 M€** (ou +3,3 M€ par rapport au réel attendu 2022, une subvention exceptionnelle ayant été versée pour le Ségur de la santé ) afin de renforcer les politiques de solidarités sur la ville :

- **Continuité des services publics** : valorisation des métiers en tension avec une application extensive du Ségur santé, équipe des médiateurs du CCAS renforcée, augmentation des aides et secours, absorption du choc énergétique, générant un surcout de 2,5 M€ pour 2023
- **Hébergement et accompagnement dans le logement : mise en œuvre d'un "bouclier loyer" pour les personnes logées par le CCAS** (logements sociaux et Résidences autonomie), recrutement d'une directrice et création d'un poste de chargé de mission pour l'habitat accompagné
- Renforcement de l'accompagnement des **victimes de périls** nécessitant des relogements avec mobilisation de partenaires associatifs dans le cadre d'un conventionnement
- + 50% pour les subventions aux associations notamment pour **l'aide alimentaire sur le territoire**
- 3M€ déployés en soutien des établissements pour les séniors, l'accompagnement des familles ou l'hébergement et l'insertion des personnes sans abri



# La Ville en commun



## La tranquillité publique : prévention, cohésion sociale et police de proximité

### Elaboration et déploiement de la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance

(500 k€ soit + 89 k€ par rapport à 2022)

Maintien de l'appel à projet spécifique de 80 k€

Augmentation de la subvention au GIP B2M pérennisation des postes de médiation

Renforcement de la gestion urbaine et sociale de proximité aux Aubiers

### Poursuite du renforcement des effectifs PM en améliorant l'attractivité des métiers

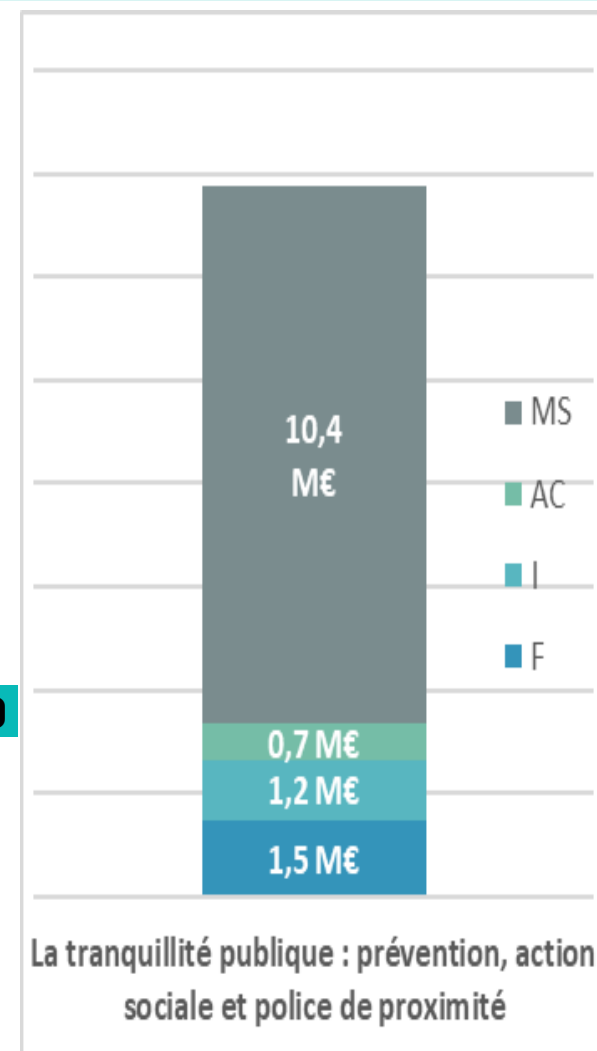
Travail sur les cycles de travail au sein de la police pour renforcer la présence le WE

Création de 10 nouveaux postes au sein de la direction de la police municipale et de la tranquillité publique (cat C et B)

Recentrage sur l'ilotage dans les quartiers, les missions de proximité et la relation police population

**Déploiement de caméras de vidéoprotection avec le traitement prévisionnel de 15 sites (200 k€), une subvention de 80% a été négociée auprès du ministre de l'Intérieur**

**Signature du Contrat de Sécurité Intégré actant le continuum en matière de sécurité et de prévention en intégrant un volet lié à la justice**



## Garantir l'accès aux pratiques sportives

### Déclinaison du plan piscine municipal:

- ✓ Livraison Piscine Galin (20 M€ au total dont 2,6 M€ en 2023)
- ✓ Réhabilitation de la Piscine du grand parc (4,2 M€ en 2023) janvier-septembre 2023 avec application du décret tertiaire, raccordement au réseau de chaleur, installation de panneaux photovoltaïques
- ✓ Réhabilitation de la Piscine Judaïque (12 M€ dont 3M€ en 2023) novembre 2023 été 2024 en site occupé
- ✓ Lancement des études opérationnelles pour le bassin nordique Stéhelin

### Plan d'actions réhabilitations des centres préparatoires au JOP Paris 2024

- ✓ Livraison salle escrime Guy Laupies à Caudéran (0,7 M€)
- ✓ Livraison réhabilitation stadium vélodrome (2,5 M€)

### Programme de réhabilitation du patrimoine sportif terrestre

- ✓ Réouverture Gymnase Promis après réhabilitation (été 2023)
- ✓ Réouverture Gymnase Brun après réhabilitation (été 2023)
- ✓ Stade Chaban Delmas: installation pelouse naturelle renforcée (1,35 M€)
- ✓ Début des travaux réhabilitation Gymnase GP2



# Garantir l'accès aux pratiques sportives

## Programmes 2023 des nouveaux équipements terrestres de proximité

- ✓ Livraison gymnase Bassins à flot (Haku Michigami) : 8,6 M€
- ✓ Lancement des travaux Gymnase Brazza, composé d'une grande salle 44\*24 et d'une salle d'escrime

## Programme de réhabilitation du patrimoine sportif terrestre

Lancement des études opérationnelles (avec concertation systématique) pour

- ✓ préau Couvert bassin à flot (3,5M€)
- ✓ gymnase Charles Martin (5M€)
- ✓ Préau du stade Brun (2 M€)
- ✓ Vestiaires stade Galin (3 M€)
- ✓ Bowl skate parc (0,5 M€)
- ✓ City stade Port de la Lune (0,4 M€)

gymnase Bassins à flot  
(Haku Michigami)



gymnase Brazza



Préau Couvert  
Bassin à flot



## Garantir l'accès aux pratiques sportives

### Finaliser la déclinaison de la feuille route avec le mouvement sportif

- ✓ Finalisation des nouveaux critères de subvention
- ✓ Expérimentation nouvelle convention d'utilisation des équipements
- ✓ lancement appel à projet auprès des partenaires associatifs dans les domaines sport quartier, sport santé, sport et handicap, sport au féminin

### Confirmer le sport comme levier éducatif et de citoyenneté

- ✓ Confirmation du savoir rouler à vélo sur 40 classes de CM 2 pour 975 élèves

### S'inscrire dans la dynamique olympique

- ✓ Signature du passage de la flamme sur la ville de Bordeaux
- ✓ Team Bordeaux / année 2 - Accompagnement des athlètes haut niveau dans leur préparation olympique 21 athlètes, 9 femmes, 12 hommes, 6 para sportifs (200 k€ dont 140 k€ de mécénat)

### Politique d'animations événementielles Haut Niveau (587 k€)

- ✓ Arrivée d'une étape du Tour de France (300 k€),
- ✓ Animations sportives et culturelles autour de la Coupe du Monde de Rugby
- ✓ Accueil du village du rugby sur le parc des sports Saint Michel durant toute la compétition
- ✓ Tournois internationaux Féminin Masculin Basket 3x3 (35 k€)
- ✓ Accueil Grand Prix National de Triathlon
- ✓ Renaissance du semi-marathon intra muros le 03 décembre 2023 (60 k€),



## La culture partout, pour toutes et tous

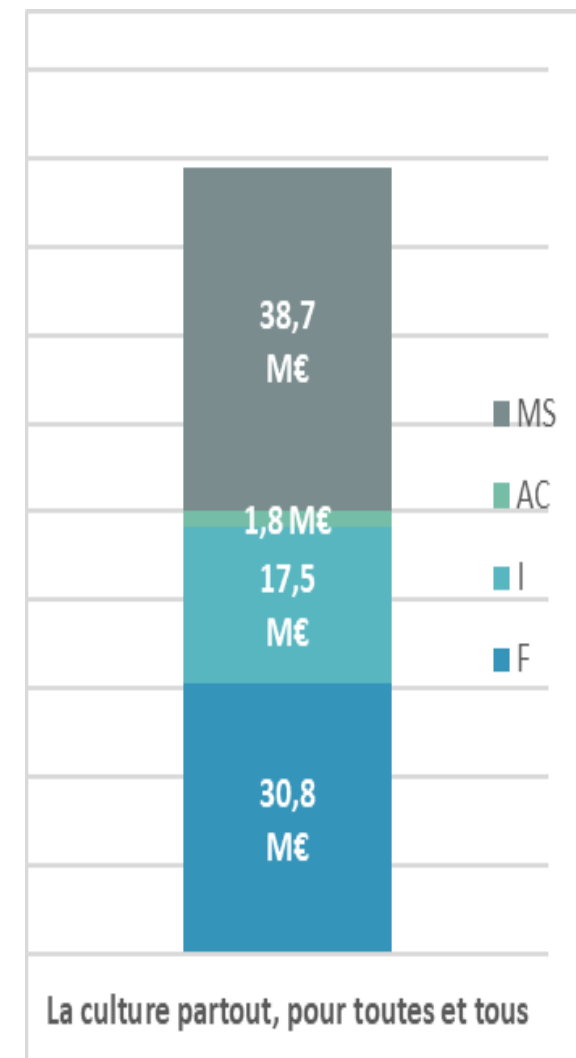
**Objectif : Mise en œuvre du plan d'action pour une politique culturelle partagée**

### **Un soutien renforcé aux acteurs culturels pour soutenir la création et la diffusion**

- **Soutien aux associations culturelles en hausse : + 490 k€**
- Mise à niveau des subventions allouées aux **scènes labellisées (+13%)**
- Après une augmentation des subventions aux compagnies conventionnées en 2022, **soutien renforcé aux autres associations (+12%)**
- Renfort du soutien aux projets émergents, aux résidences artistiques, à la fabrique de la Ville et prise en compte des besoins exceptionnels liés à la crise énergétique et à la hausse du coût du travail...
- Transformations des usages et préfiguration de nouveaux modèles de fonctionnement des **espaces culturels municipaux** (82 k€ prévus dès 2023)

### **Des équipements culturels aux moyens confortés**

- Événements et publication à l'occasion de la célébration des **50 ans du CAPC**
- Expo sur les arts préhistoriques au **Musée d'Aquitaine** partenariat international
- Rapprochement des propositions du **Muséum** et du **Jardin Botanique** pour une meilleure visibilité de la culture scientifique.



## La culture partout, pour toutes et tous

### Promouvoir l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie

- Mise en œuvre label **100% EAC (Education artistique et culturelle)**, poursuite de l'installation de **résidences d'artistes au sein d'écoles** (après l'école Modeste-Testas) et développement de marrainages et parrainages des écoles maternelles et élémentaires par des artistes et acteurs culturels
  - Dispositifs déployés dans les bibliothèques : *RV en bibliothèques, Des livres à soi...*
- ⇒ **Au total, 400 k€ seront consacrés aux diverses actions EAC en 2023**

### Privilégier une culture solidaire et responsable

- **Mise en place d'une ressourcerie-recyclerie culturelle à la Base sous-marine** des matériels des musées et des lieux de spectacle (le *Requiem de Mozart* : mise en scène « zéro achat » à l'Opéra)

### Faire du secteur culturel un acteur de la transition écologique

- **Rénovation énergétique du Conservatoire** (2,15 M€ au PPI dont 0,5 M€ en 2023)
- Programme de réhabilitation de la **Manufacture Atlantique** dans un souci d'optimisation énergétique (10 M€ inscrits au PPI dont 50 k€ en 2023)
- Poursuite de la rénovation de la **bibliothèque de Bacalan, premier exemple de construction publique frugale** (9 M€ inscrits au PPI dont 0,6 M€ en 2023)



## La culture partout, pour toutes et tous

### **Mettre l'art et la culture au cœur de la transformation urbaine** : investissements portés à 130 M€ sur le mandat pour des équipements dans chaque quartier de Bordeaux

- Lancement des deux premiers **Points lectures** (100 k€)
- Expérimentation d'une programmation culturelle dans tous les quartiers "Ma rue respire"
- Début 2023, fermeture pour travaux du **musée des arts décoratifs et du design** (13 M€ inscrits au PPI + restauration de l'Hôtel de Lalande en tant que monument historique - 1,3 M€ en 2023, pour une livraison prévue en 2026)
- Restauration de la **flèche Saint-Michel** (8,4 M€ inscrits au PPI dont 3,8 M€ en 2023)
- Restauration de l'**église Saint-Nicolas** (1 M€ inscrits au PPI dont 0,6 M€ en 2023)
- Restauration de l'**église Sainte-Marie** (1,2 M€ inscrits au PPI dont 0,3 M€ en 2023)

### **Encourager la culture partout, dans l'espace public et hors les murs**

- Actions de la **bibliothèque hors les murs** pendant l'été (*Partir en livre* : auteurs en centres de loisirs)
- Pérennisation du rendez-vous devenu annuel, **Bordeaux quartiers d'été** qui inclut *Un été au Grand Parc* (100 k€)
- Accompagnement de la 2<sup>e</sup> édition de l'exposition d'art contemporain **Collector**, au Jardin Public, en parallèle du premier salon BAD+ (Bordeaux Art Design) – printemps 2023
- Développement des propositions hors-les-murs de l'Opéra: concerts au Grand Parc et au Garage moderne - participation aux grands événements sportifs



# Répondre aux aspirations démocratiques



## Faire vivre la démocratie permanente, encourager les initiatives associatives

### Démarrage des travaux d'un nouvel équipement rue Bourbon aux Bassins à Flot

Coût total 2,7 M€ pour une livraison fin 2024 début 2025

**Équipement public polyvalent** à vocation associative, enfance et intergénérationnelle comprenant 5 salles de 25 à 250 places et associé à une crèche de 60 places

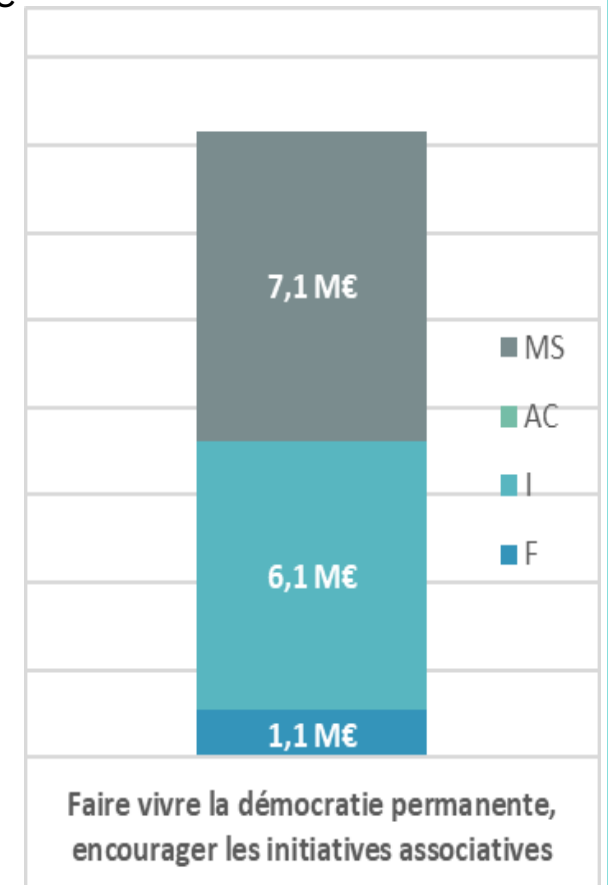
### Projets et actions évènementielles (73 k€)

- Conforter des journées dédiées à la **rencontre des associations avec les habitants** dans les quartiers
- **Poursuivre le projet d'accompagnement des associations à l'éco responsabilité** lancée en 2022 et qui s'achèvera en 2023 piloté par la MNE
- **Consolider la semaine de l'engagement en 2023** pour favoriser le bénévolat et le volontariat (après expérimentation en 2022)

### Subventions favorisant les initiatives associatives confortées (228 k€)

#### Amélioration de la relation aux associations :

- Co construction et pilotage des événements
- Travail partenarial sur les conditions de mise en œuvre des conventions pluriannuelles avec les principales structures d'animation des quartiers
- Facilitation du parcours et des outils de demandes, formations et ateliers gratuits

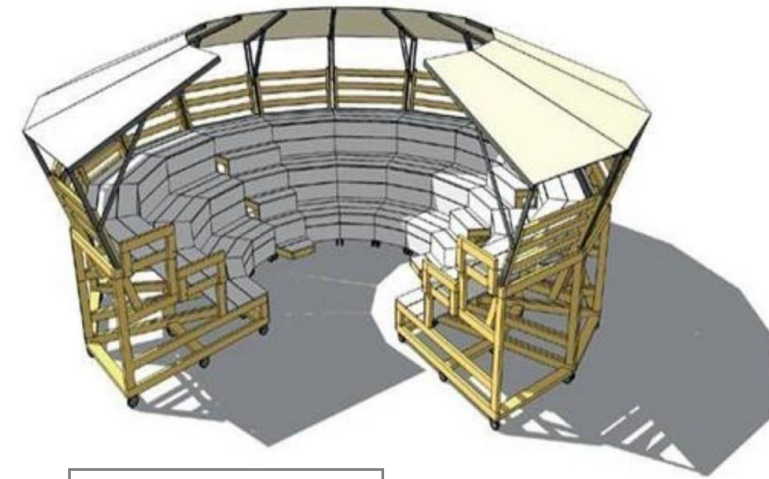


## Faire vivre la démocratie permanente

**Mettre en œuvre le nouveau contrat démocratique en favorisant les initiatives citoyennes 1,37 M€** (1M€ en investissement et 0,36M€ en fonctionnement)

- Mettre en œuvre le **grand dialogue citoyen : urgence climatique**, sa **tournée** de la démocratie permanente, sa **convention citoyenne**
- Créer **l'observatoire de la démocratie permanente**
- Faire vivre la dynamique **de soutien et d'accompagnement des initiatives citoyennes**
- Installer le **dispositif d'interpellation citoyenne**
- Mettre en œuvre les projets du 2ème **Budget participatif**
- Accompagner les **structuration et l'animation des espaces de dialogue citoyen**
- **Diffuser la culture** de la démocratie permanente dans l'administration

**La démocratie permanente** dans ses dimensions **dialogue citoyen et initiatives citoyennes** devient une démarche **intégrée à tous les projets ou politiques publiques**



Parlement mobile

## Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations

### Lutte contre toutes les discriminations (167,5 k€)

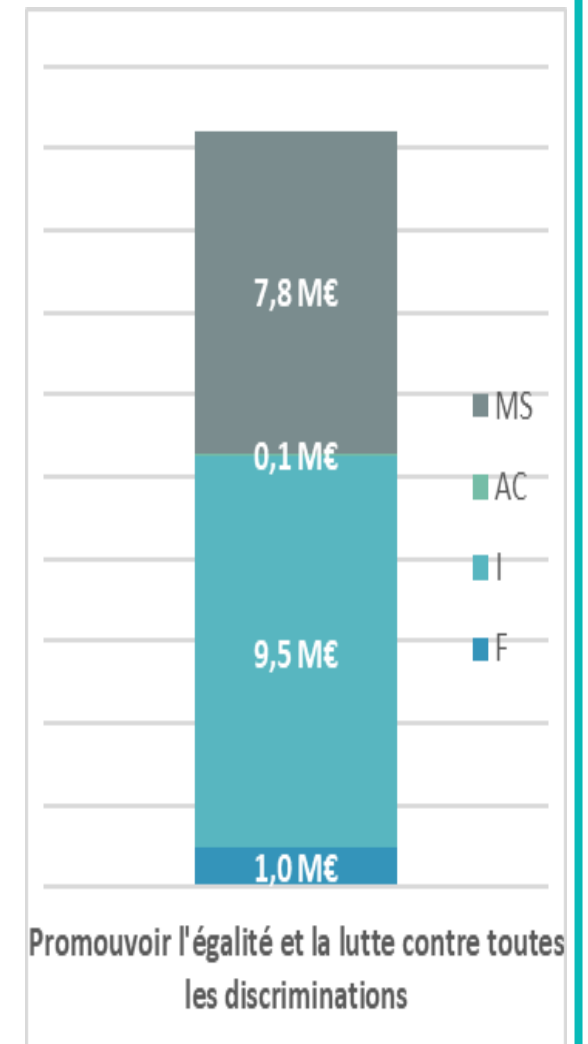
- Poursuite du plan de lutte contre toutes les discriminations suite voté en Juillet 2022
- Soutien aux associations contre les LGBTphobie, le racisme et l'antisémitisme
- Lancement d'un groupe projet de lutte contre le racisme ordinaire
- Valorisation des évènements comme le Mois des Fiertés : 12,5 k€ en 2023 soit + 25%

### Politique de mémoire

- Appel à projet : "Les Journées de la Mémoire" (12,5 k€ en 2023)
- Subventions en hausse de 14% pour les associations en lien avec la Mémoire

### Egalité entre les femmes et les hommes (243,5 K€)

- Budget Egalité Femmes-Hommes +**6%**
- Subventions aux associations en hausse de +**15 %**
- Poursuite du projet de budgétisation sensible au genre (20 k€) : actions sur les subventions et sur le budget de la culture
- Suivi et développement des projets : Demandez Angela, Budget Sensible au Genre, Hébergement pour les femmes victimes de violences...



## Une administration transparente, efficace et responsable

### Développer la qualité de relation aux usagers pour une ville plus accueillante (140 k€)

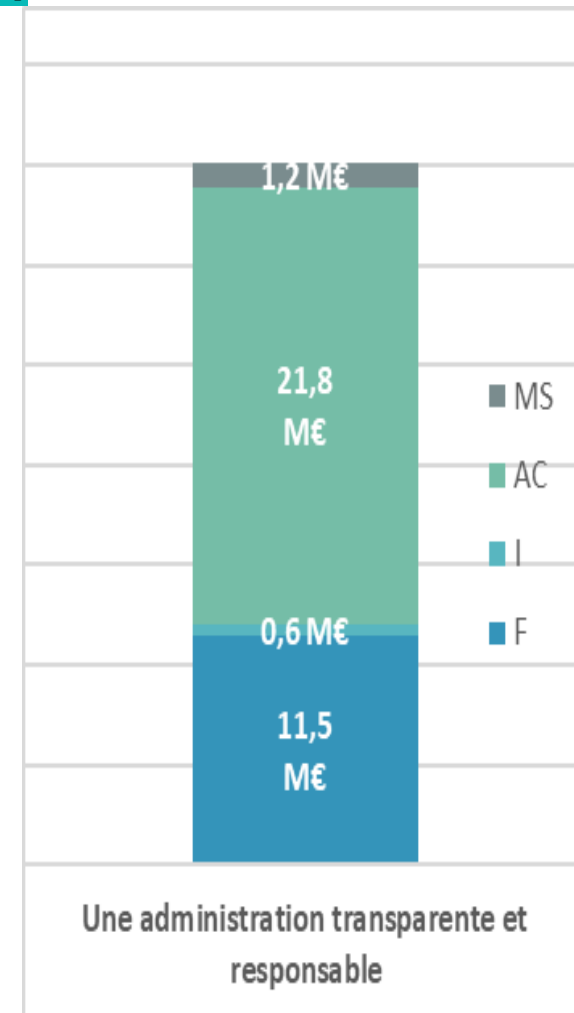
- Mieux connaître les services et parcours proposés aux usagers
- Développer le e-services et faciliter leurs accès
- Aménager les lieux d'accueil emblématiques (avril 2023 : nouvel accueil état- civil)
- Adapter l'organisation et les process aux besoins des usagers.
- Accompagner agents et métiers dans cette démarche de qualité

### Mise en place d'un compte numérique usager de territoire

Parcours simplifié, avec authentification unique et offrant l'accès à un ensemble de démarches en ligne

### Une démarche open data qui s'accélère

- 360 jeux de données dont 346 concernent la ville de Bordeaux
- + 59 jeux bordelais ouverts depuis 1 an (+21%)
- 32 réutilisations (dataviz/application) créées à partir de ces données publiées. Les plus récentes autour des données vélos et des données radar.



# Relations internationales et vie municipale, une exigence d'exemplarité

## Relations internationales

- **Positionner Bordeaux à l'international** dans une vision renouvelée axée sur les enjeux de transitions écologique, sociale, économique et démocratique,
- **Valoriser le caractère international de notre territoire**, en encourageant les échanges, en valorisant la diversité culturelle et en favorisant le dialogue entre les cultures

Des partenariats ont ainsi été renouvelés, notamment avec Québec et Fukuoka, et de nombreux événements à Bordeaux ont été soutenus, comme les rencontres européennes de Bordeaux ou la semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le budget des relations internationales pour 2023 s'élève à 388 k€ en hausse de 5% par rapport à 2022. Parmi les neuf objectifs spécifiques de cette politique se trouvent la sobriété dans les modes d'action et la mobilisation de cofinancements.

## Vie municipale

- Poursuite de l'effort de réduction de la flotte hors PM avec 5 nouveaux retraits (20 depuis le début du mandat)
- Instauration des retenues pour absentéisme au conseil municipal
- Cartographie des risques de corruption réalisée par l'IGS

